

INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

BULLETIN TRIMESTRIEL DE CONJONCTURE

Suivi de la conjoncture
monétaire et financière

N° 123 – 3ème trimestre 2005

- NOUVELLE-CALEDONIE -

L'Institut d'émission d'outre-mer est la banque centrale de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie et de Wallis et Futuna.

◆ Il assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires : le franc CFP (Change Franc Pacifique) dont l'Etat français garantit la convertibilité sur la base d'une parité fixe de 1.000 F CFP pour 8,38 euros. Il met en circulation des billets de valeur faciale de 10.000, 5.000, 1.000 et 500 F CFP et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2, 1 F CFP. Il contrôle scrupuleusement le volume et la qualité des signes monétaires.

◆ Il veille au bon fonctionnement du système bancaire en collaboration étroite avec les organismes nationaux chargés de la réglementation de la profession : Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissements (agrément), Comité de la réglementation bancaire et financière et Commission bancaire (contrôles et sanctions).

◆ Il oriente la politique du crédit en refinancant à des taux privilégiés les crédits à court et à moyen terme consentis par les banques aux entreprises appartenant aux secteurs considérés comme prioritaires et qui présentent une situation financière équilibrée.

◆ Il joue un rôle d'observatoire économique permanent en réalisant enquêtes d'opinions régulières et études périodiques sur les grands secteurs d'activité et en publiant une lettre mensuelle et un bulletin trimestriel de conjoncture. L'IEOM réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque territoire et établit, en collaboration avec la Banque de France, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française.

◆ Il apporte ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers : cotation, centrale de bilans, gestion des systèmes d'échanges interbancaires, recensement des risques, etc. Il assure dans ce cadre l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'émission et la France métropolitaine. Ces mouvements transitent par le compte d'opérations ouvert au nom de l'IEOM dans les livres du Trésor public, ce compte garantissant de manière illimitée la convertibilité du F CFP en euro et la liberté des transferts.

◆ L'article 71 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne a confié une mission nouvelle à l'IEOM, chargé désormais de s'assurer de la sécurité des moyens de paiement et de la pertinence des normes applicables en la matière.

Synthèse :

Synthèse des différents éléments	3
----------------------------------	---

I. L'évolution monétaire et financière **6**

1.1 Les actifs financiers de la clientèle non financière	7
1.1.1 Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte	7
1.1.2 L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures	9
1.1.3 Les actifs financiers par agents économiques	13
1.2 Les passifs financiers de la clientèle non financière	17
1.2.1 L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place	17
1.2.2 Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission	21
1.2.3 Les concours accordés par les établissements installés hors de la zone d'émission	25
1.3 La masse monétaire et ses contreparties	29
1.3.1 La masse monétaire	29
1.3.2 Les contreparties de la masse monétaire	29
1.4 L'équilibre emplois-ressources des établissements de crédit locaux	31
1.4.1 Le financement des crédits bancaires	31
1.4.2 L'équilibre emplois-ressources en fonction de la durée	33

II. Rappel des taux **36**

2.1 Taux administrés	37
2.1.1 Taux d'intérêt légal	37
2.1.2 Taux d'intervention de l'Institut	37
2.2 Taux de marché	37
2.2.1 Taux du marché monétaire et du marché obligataire	37
2.2.2 Taux de base bancaire	38
2.3 Taux de l'usure	38
2.3.1 Crédits aux particuliers	38
2.3.2 Crédits aux entreprises	38
2.4 Enquêtes de l'IEOM sur le coût du crédit	39
2.4.1 Coût du crédit aux particuliers	39
2.4.2 Coût du crédit aux entreprises	39

III. Les autres activités de l'IEOM	42
3.1 L'émission de la monnaie fiduciaire	43
3.1.1 L'émission de billets en F CFP	43
3.1.2 L'émission de pièces en F CFP	44
3.2 Les systèmes d'échange de valeurs	45
3.3 Le refinancement	46
3.4 La gestion des fichiers réglementaires	47
Annexes	50
Statistiques monétiques	51

Au 30 juin 2005, le total des actifs financiers de la clientèle non financière atteint 345,3 milliards de FCFP, en progression de 14,2 % sur un an, contre une progression de 7,3 % en glissement annuel au 30 juin 2004. Avec un total de 445,7 milliards de FCFP au 30 juin 2005, le total des passifs financiers augmente de 8,7 % en glissement annuel contre une augmentation de 8,5 % en glissement annuel au 30 juin 2004.



Au 30 juin 2005, l'ensemble des actifs financiers collectés par les établissements de crédit représente un volume de 345,3 milliards de FCFP.

Ces actifs sont détenus à 57 % par les particuliers, dont les avoirs progressent de 9,8 % sur douze mois, et à 27 % par les sociétés non financières, dont les dépôts augmentent de 25,3 % sur la même période. Cette forte évolution s'explique en partie par le niveau élevé des encours des sociétés non financières atteint fin 2004 dans le cadre d'opérations importantes. Bien qu'ayant diminué sur le premier semestre 2005, leur niveau demeure plus important qu'auparavant.

Les actifs gérés par les institutions situées hors de la zone d'émission, majoritairement constitués de produits d'assurance-vie, représentent 23 % de l'ensemble des actifs collectés en Nouvelle-Calédonie et progressent de 16,4 % en un an.

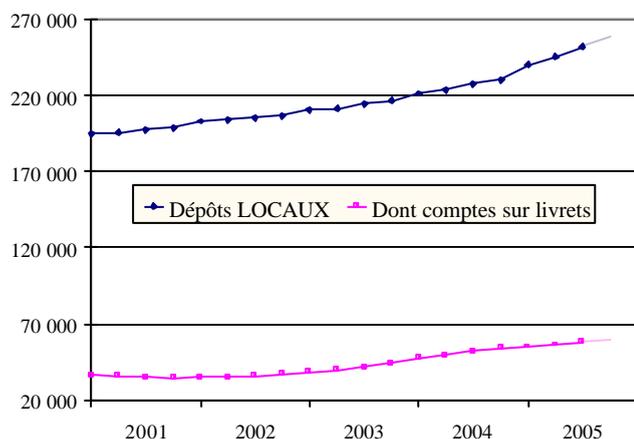
Dans le détail :

- les dépôts à vue (36 % de l'ensemble) s'affichent en hausse de 19,7 % par rapport à fin juin 2004. Compte tenu de la remarque supra, les sociétés non financières sont les principales bénéficiaires de cette progression (+ 32,9 % en douze mois) ;

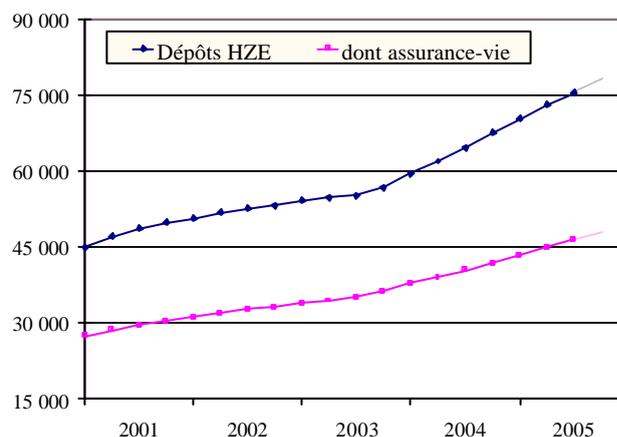
- l'ensemble des placements liquides et à court terme (43 % de l'ensemble) qui regroupe essentiellement les dépôts à terme, les comptes sur livrets et les OPCVM monétaires progresse de 6,7 % en douze mois ;

- les produits de placements à long terme y compris les plans d'épargne-logement affichent sur la même période une hausse de 22,2 %.

Dépôts gérés par les établissements de crédit situés dans la zone d'émission
(moyenne mobile en millions de FCFP)



Dépôts gérés par les établissements de crédit situés hors la zone d'émission
(moyenne mobile en millions de FCFP)





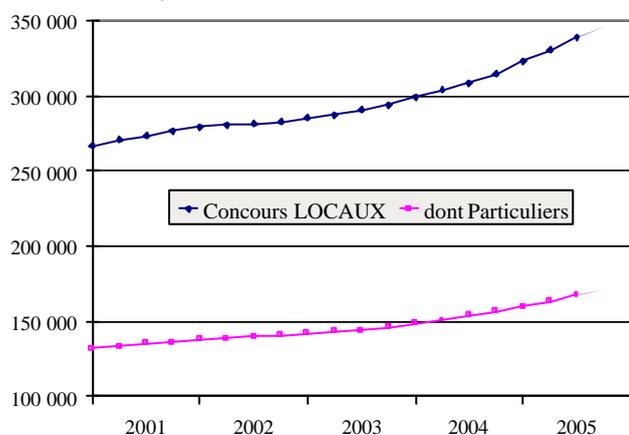
L'ensemble des passifs financiers des établissements de crédit (situés dans et hors de la zone d'émission) s'élève à 445,7 milliards de F CFP au 30 juin 2005, en augmentation de 8,7 % sur douze mois.

Les concours de caractère bancaire, principalement distribués aux particuliers et aux sociétés, sont constitués essentiellement de crédits à l'habitat (43 %), de crédits à l'équipement (26 %) et de crédits de trésorerie (15 %).

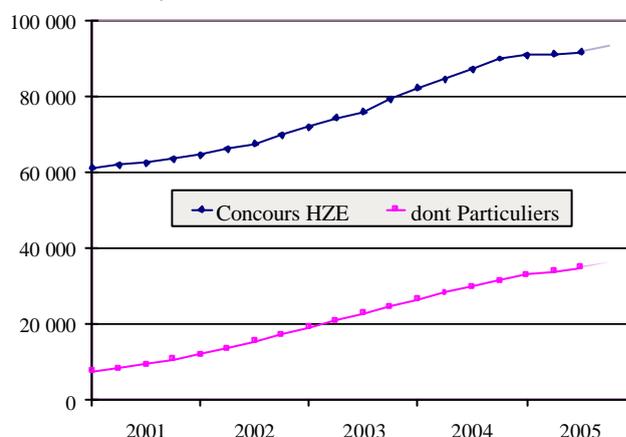
L'encours des établissements de crédit de la zone d'émission connaît une progression sensible de 11,1 % entre le 30 juin 2004 et le 30 juin 2005. Celle-ci résulte principalement de la demande en matière de financement d'habitat (+ 18,4 %) et d'équipement (+ 11,2 %), ainsi que d'une utilisation accrue des comptes ordinaires débiteurs (+ 18,5 %).

Les établissements de crédit situés hors de la zone d'émission enregistrent, pour leur part, une stagnation de l'ensemble de leurs encours sur la même période (+ 0,2 % en douze mois). Ils représentent 20 % de la distribution de crédit sur le territoire. L'activité de ces derniers en Nouvelle-Calédonie est centrée sur l'octroi de crédits à l'équipement aux collectivités (37%) et sur la distribution de crédits immobiliers aux particuliers (34 %). L'encours des crédits à l'équipement aux collectivités recule sur douze mois (- 2,7 %), tandis que dans le même temps, l'encours des crédits destinés à financer l'acquisition de logements par les particuliers augmente de 11,1 %.

Encours des établissements de crédit situés dans la zone d'émission
(moyenne mobile en millions de F CFP)



Encours des établissements de crédit situés hors la zone d'émission
(moyenne mobile en millions de F CFP)



I. L'évolution monétaire et financière

1. L'évolution monétaire et financière

L'examen de la situation financière de la Nouvelle-Calédonie est centré sur l'analyse des dépôts et des crédits enregistrés par l'ensemble des établissements de crédit et par l'Office des Postes et Télécommunications (OPT) pour le compte des divers agents non financiers (particuliers, entrepreneurs individuels, sociétés non financières et autres agents et clientèle diverse). Cette analyse est complétée par la présentation de la position extérieure nette du système bancaire de Nouvelle-Calédonie.

1.1 - LES ACTIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

1.1.1 LES DEPOTS COLLECTES PAR LES ETABLISSEMENTS LOCAUX POUR LEUR PROPRE COMPTE (TABLEAU I)

Au 30 juin 2005, l'ensemble des dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte s'élève à 265,2 milliards de FCFP, soit une progression de 13,5 % par rapport au 30 juin 2004 après une croissance de 4,6 % entre le 30 juin 2003 et le 30 juin 2004.

Les **dépôts à vue** représentent 123,6 milliards de FCFP au 30 juin 2005, soit 47 % du total des dépôts locaux. Ils s'affichent en nette augmentation par rapport au 30 juin 2004 (+ 19,7 % contre + 4,7 % sur les douze mois précédents). Cette forte évolution s'explique en partie par le niveau élevé des encours des sociétés non financières atteint fin 2004 dans le cadre d'opérations importantes. Bien qu'ayant diminué sur le premier semestre 2005, leur niveau demeure plus important qu'auparavant.

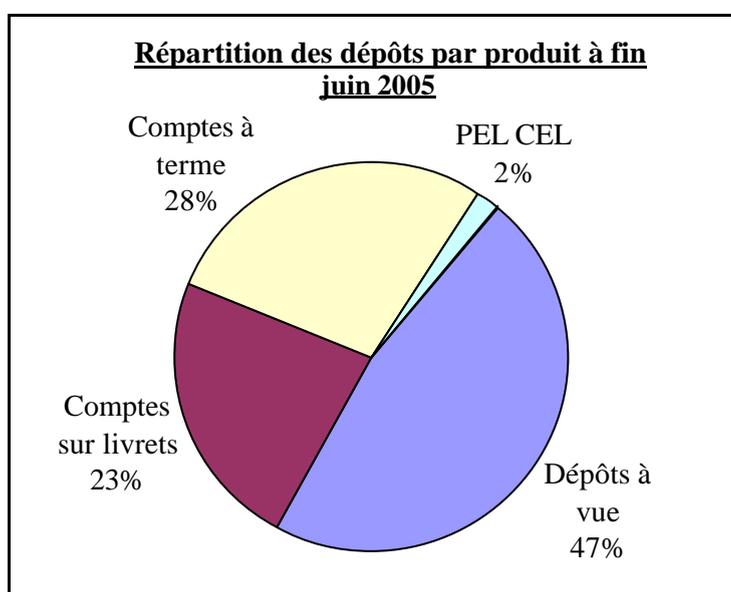
Le rythme de progression annuel de l'encours des **comptes sur livrets** s'établit à 10,6 %, inférieure à celle observée entre le 30 juin 2003 et le 30 juin 2004 (+ 18,2 %).

Les **dépôts à terme** affichent un rythme de progression annuel à 5,6 % au 30 juin 2005, contre un recul marqué de 6,1 % entre le 30 juin 2003 et le 30 juin 2004.

A fin juin 2005, 2 065 **comptes d'épargne-logement** sont ouverts pour un montant total collecté de 750 millions de FCFP. Le nombre de **plans d'épargne-logement** est plus élevé puisqu'à la même date, 7 470 PEL sont ouverts pour un encours global de 5,1 milliards de FCFP. Cette catégorie de produit a vu son encours progresser de 27,4 % sur les douze derniers mois.

TABLEAU I
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

en millions de F CFP	30/06/2004	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Dépôts à vue	103 190	104 188	133 908	115 547	123 559	19,7%	- 7,7%	6,9%
dont banques locales	97 125	97 917	127 843	109 114	116 603	20,1%	- 8,8%	6,9%
dont OPT	6 065	6 271	6 065	6 433	6 956	14,7%	14,7%	8,1%
Comptes sur livrets	54 884	54 951	56 878	59 057	60 708	10,6%	6,7%	2,8%
dont banques locales	50 696	50 615	52 460	54 487	56 059	10,6%	6,9%	2,9%
dont OPT	4 188	4 336	4 418	4 570	4 649	11,0%	5,2%	1,7%
Comptes épargne-logement	631	694	714	713	750	18,9%	5,0%	5,2%
dont banques locales	631	694	714	713	750	18,9%	5,0%	5,2%
dont OPT	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres placements liquides et à court terme	70 946	72 360	71 325	77 611	75 091	5,8%	5,3%	- 3,2%
Dépôts à terme	69 691	70 980	69 907	76 162	73 622	5,6%	5,3%	- 3,3%
Divers	1 255	1 380	1 418	1 449	1 469	17,1%	3,6%	1,4%
dont banques locales	70 946	72 360	71 325	77 611	75 091	5,8%	5,3%	- 3,2%
dont OPT	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES DEPOTS INCLUS DANS M3	229 651	232 193	262 825	252 928	260 108	13,3%	- 1,0%	2,8%
dont banques locales	219 398	221 586	252 342	241 925	248 503	13,3%	- 1,5%	2,7%
Placements d'épargne à long terme collectés par les banques locales	4 019	4 255	4 601	4 858	5 113	27,2%	11,1%	5,2%
Plans d'épargne logement	3 982	4 219	4 566	4 823	5 074	27,4%	11,1%	5,2%
Autres placements d'épargne à long terme	37	36	35	35	39	5,4%	11,4%	11,4%
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	233 670	236 448	267 426	257 786	265 221	13,5%	- 0,8%	2,9%
dont banques locales	223 417	225 841	256 943	246 783	253 616	13,5%	- 1,3%	2,8%
dont OPT	10 253	10 607	10 483	11 003	11 605	13,2%	10,7%	5,5%



1. L'évolution monétaire et financière

Avertissement : les encours d'assurance-vie collectés par les sociétés d'assurance qui ne sont pas filiales des établissements de crédit de la place ne font pas l'objet de déclarations auprès de l'IEOM. De ce fait, l'encours présenté ci-dessous ne peut-être exhaustif.

1.1.2 L'ÉPARGNE COLLECTÉE LOCALEMENT ET GÉRÉE PAR DES INSTITUTIONS EXTÉRIEURES (TABLEAU II)

Nota : suite à la correction apportée par un établissement de la place, la ventilation entre les différentes catégories d'OPCVM a été modifiée à partir de l'arrêté de septembre 2004.

L'ensemble des produits d'épargne collectés localement pour le compte d'institutions extérieures représente un volume de 80 milliards de F CFP au 30 juin 2005. Leur rythme annuel de croissance demeure soutenu avec une hausse de 16,4 % sur les douze derniers mois après une hausse de 17,9 % entre le 30 juin 2003 et le 30 juin 2004.

Placements liquides ou à court terme

Les **OPCVM monétaires** reculent de 5,4 % sur les douze derniers mois. Ils représentent 16 % de l'épargne collectée localement et gérée par les institutions extérieures (20 % fin juin 2004).

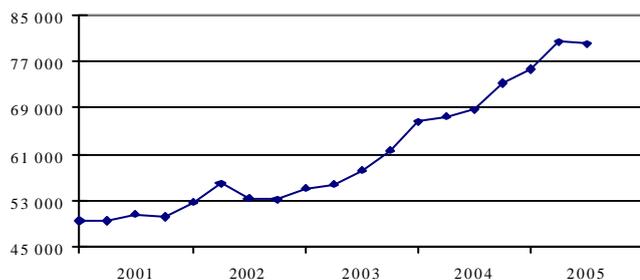
Placements d'épargne à long terme

Le volume de l'ensemble des placements d'épargne à long terme progresse de 21,9 % par rapport au 30 juin 2004 (contre 14,6 % entre le 30 juin 2003 et le 30 juin 2004).

Les placements d'épargne à long terme sont constitués à hauteur de 74 % des **produits d'assurance-vie**. Leur encours a augmenté de 15,3 % en douze mois. Les **OPCVM non monétaires**, qui représentent 20 % des placements d'épargne à long terme, voient leur encours augmenter de 62,4 % sur la période. Les placements en actions et obligations représentent respectivement 4 % et 2 % de l'ensemble des placements d'épargne à long terme au 30 juin 2005. Les placements **actions** progressent de 12,3 % entre le 30 juin 2004 et le 30 juin 2005. Dans le même temps, les **obligations** affichent un volume de placement en hausse de 9,3 %.

L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %

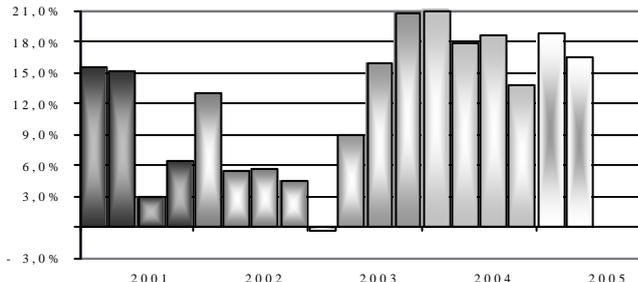
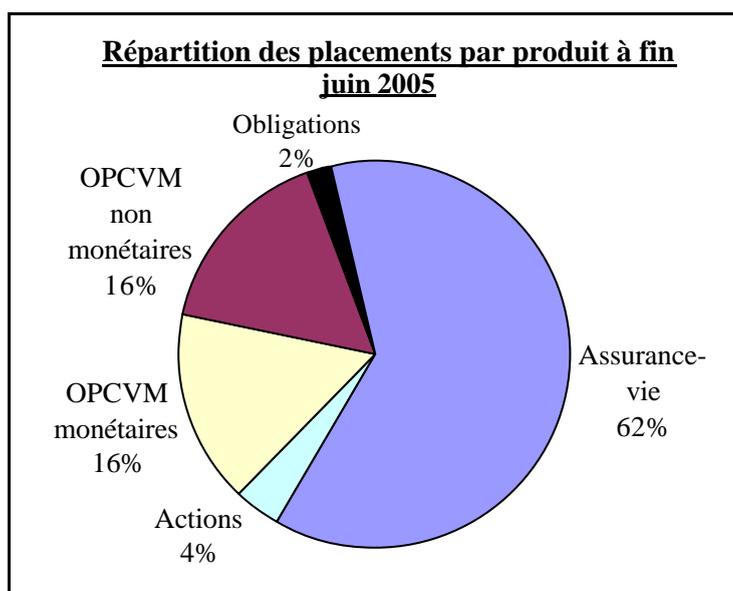


TABLEAU II
Épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (hors zone d'émission)

en millions de F CFP	30/06/2004	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Placements liquides et à court terme	13 650	14 034	13 157	15 127	12 907	- 5,4%	- 1,9%	-14,7%
OPCVM monétaires (1)	13 650	14 034	13 157	15 127	12 907	- 5,4%	- 1,9%	-14,7%
Placements d'épargne à long terme	55 079	59 211	62 599	65 261	67 124	21,9%	7,2%	2,9%
Actions	2 606	2 667	2 826	2 989	2 926	12,3%	3,5%	- 2,1%
Obligations	1 402	1 440	1 398	1 457	1 532	9,3%	9,6%	5,1%
OPCVM non monétaires (1)	8 058	10 832	11 379	12 023	13 085	62,4%	15,0%	8,8%
Assurances-vie	43 013	44 272	46 996	48 792	49 581	15,3%	5,5%	1,6%
TOTAL DE L'EPARGNE GEREE HZE	68 729	73 245	75 756	80 388	80 031	16,4%	5,6%	- 0,4%

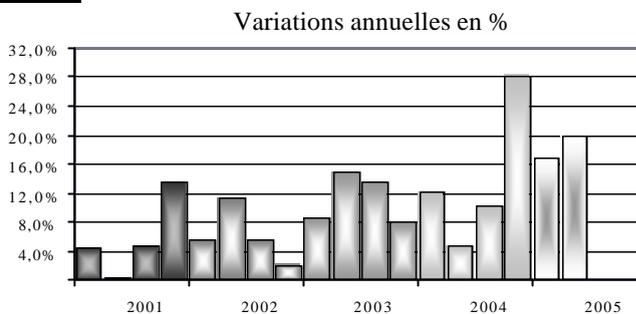
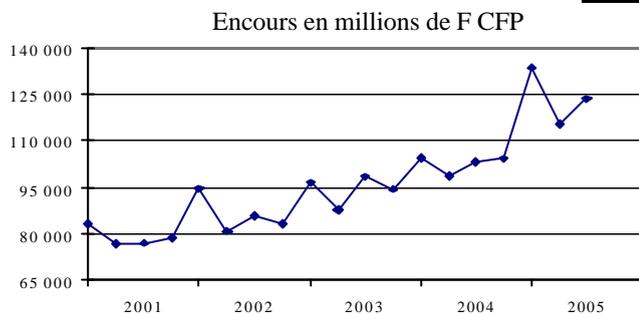
(1) suite à la correction apportée par un établissement de la place, la ventilation entre les différentes catégories d'OPCVM a été modifiée à partir de l'arrêté de septembre 2004.



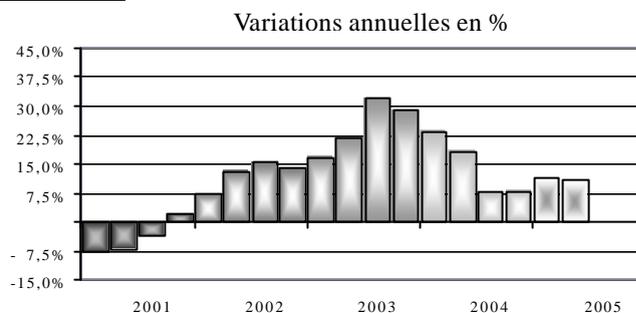
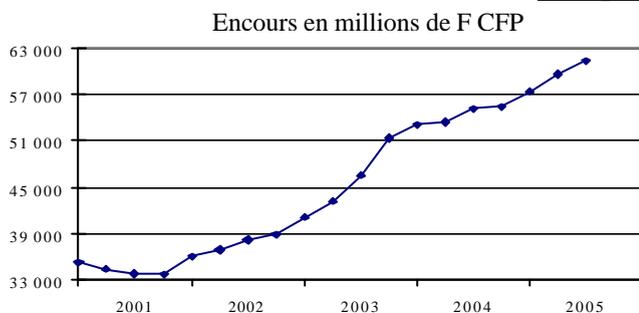
1. L'évolution monétaire et financière

L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS

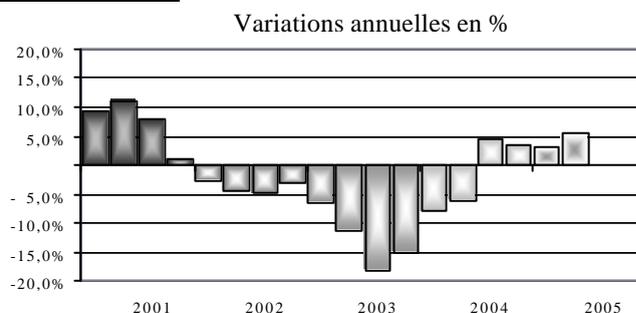
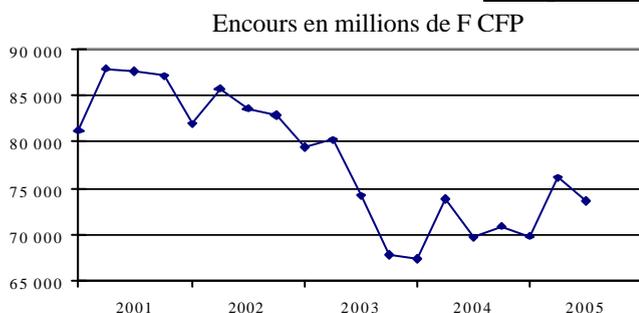
Dépôts à vue



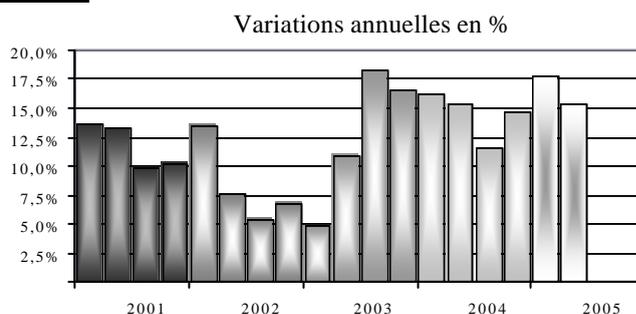
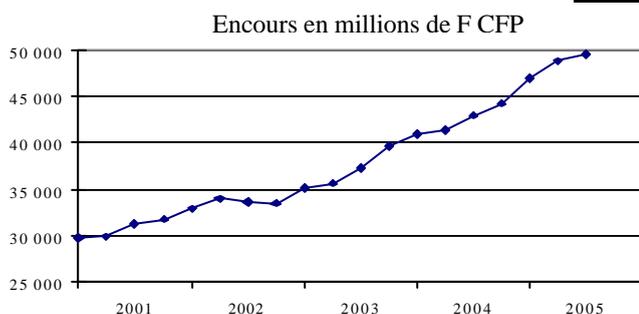
Comptes sur livrets



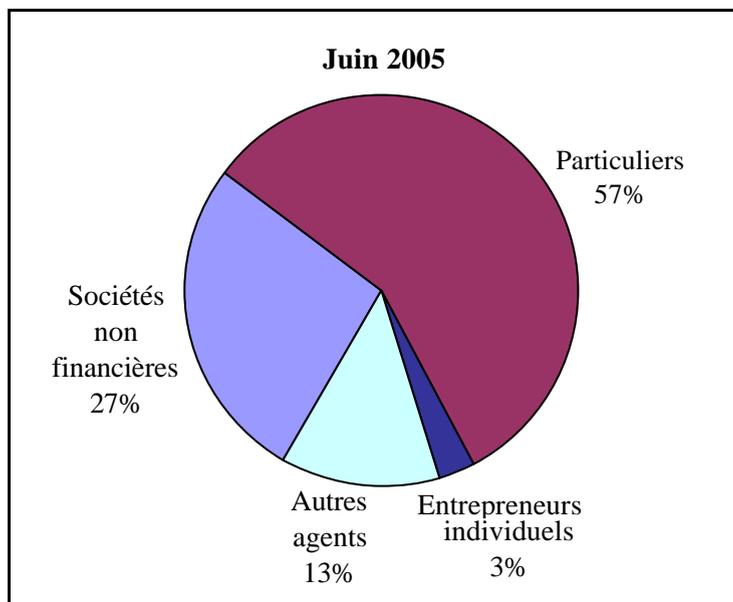
Comptes créditeurs à terme



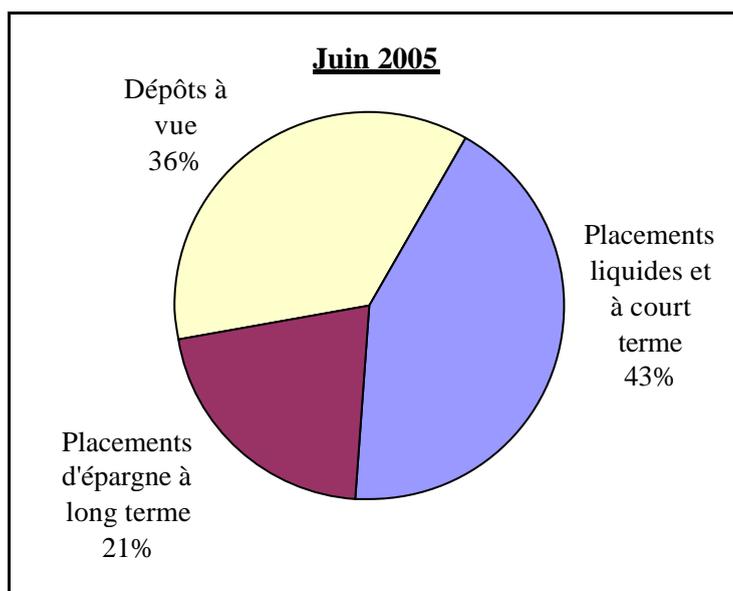
Assurance-vie



REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR AGENTS ÉCONOMIQUES



REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE DE PRODUITS



1. L'évolution monétaire et financière

1.1.3 LES ACTIFS FINANCIERS PAR AGENTS ECONOMIQUES (TABLEAU III et III bis)

Dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte

La répartition des dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte indique une part prépondérante des particuliers (48 % du total), devant les sociétés financières (33 % des dépôts locaux) et les autres agents résidents (administrations publiques et privées et sociétés d'assurance et de capitalisation 14 % du total). Les entrepreneurs individuels et les agents non-résidents détiennent respectivement 4 % et 1 % des dépôts locaux.

Epargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures

Ce type d'épargne est détenu à 89 % par les particuliers (essentiellement sous la forme d'assurance-vie). Les sociétés non financières en possèdent, pour leur part, 10 % (principalement en titres d'OPCVM non monétaires).

TABLEAU III
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte
Répartition par agents économiques

en millions de F CFP	30/06/2004		30/09/2004		31/12/2004		31/03/2005		30/06/2005		variations en % m/m-12
	m-12	%	m-9	%	m-3	%	m-3	%	m	%	
Dépôts à vue	103 190		104 188		133 908		115 547		123 559		19,7%
Sociétés non financières	39 885	39%	40 528	39%	62 692	47%	50 396	44%	53 002	43%	32,9%
Entrepreneurs individuels	7 866	8%	8 095	8%	11 914	9%	7 555	7%	7 978	6%	1,4%
Particuliers	41 835	41%	41 893	40%	44 256	33%	43 663	38%	45 895	37%	9,7%
Autres agents résidents	12 743	12%	12 587	12%	13 798	10%	12 486	11%	14 980	12%	17,6%
Non résidents	861	1%	1 085	1%	1 248	1%	1 447	1%	1 704	1%	97,9%
Autres dépôts	130 480		132 260		133 518		142 239		141 662		8,6%
Sociétés non financières	30 985	24%	32 215	24%	30 859	23%	38 241	27%	33 493	24%	8,1%
Entrepreneurs individuels	2 656	2%	2 698	2%	2 484	2%	2 416	2%	2 442	2%	- 8,1%
Particuliers	73 786	57%	74 015	56%	76 029	57%	78 276	55%	80 345	57%	8,9%
Autres agents résidents	21 503	16%	21 523	16%	22 387	17%	21 583	15%	23 189	16%	7,8%
Non résidents	1 550	1%	1 809	1%	1 759	1%	1 723	1%	2 193	2%	41,5%
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	233 670		236 448		267 426		257 786		265 221		13,5%
Sociétés non financières	70 870	30%	72 743	31%	93 551	35%	88 637	34%	86 495	33%	22,0%
Entrepreneurs individuels	10 522	5%	10 793	5%	14 398	5%	9 971	4%	10 420	4%	- 1,0%
Particuliers	115 621	49%	115 908	49%	120 285	45%	121 939	47%	126 240	48%	9,2%
Autres agents résidents	34 246	15%	34 110	14%	36 185	14%	34 069	13%	38 169	14%	11,5%
Non résidents	2 411	1%	2 894	1%	3 007	1%	3 170	1%	3 897	1%	61,6%

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures
Répartition par agent économique

en millions de F CFP	30/06/2004		30/09/2004		31/12/2004		31/03/2005		30/06/2005		variations en % m/m-12
	m-12	%	m-9	%	m-3	%	m-3	%	m	%	
TOTAL	68 729		73 245		75 756		80 388		80 031		16,4%
Sociétés non financières	4 327	6%	6 632	9%	7 660	10%	7 891	10%	7 739	10%	78,9%
Entrepreneurs individuels	134	n.s.	108	n.s.	150	n.s.	403	1%	349	n.s.	160,4%
Particuliers	64 051	93%	66 142	90%	67 525	89%	71 362	89%	71 099	89%	11,0%
Autres agents résidents	217	n.s.	363	n.s.	421	1%	732	1%	844	1%	288,9%
Non résidents	-	n.s.	-								

1. L'évolution monétaire et financière

La répartition par agent économique de l'ensemble des actifs financiers collectés sur le territoire (hors compagnies d'assurance-vie) montre que les particuliers demeurent les déposants les plus importants (57 % de l'ensemble), devançant les sociétés financières (27 %) et les autres agents résidents (13 %). Les entrepreneurs individuels détiennent, pour leur part, 3 % du total des dépôts.

L'ensemble des actifs financiers détenus par les **particuliers** se développe de 9,8 % entre le 30 juin 2004 et le 30 juin 2005. Ils sont constitués pour les trois-quarts (77 %) de produits de placements. A noter que leurs avoirs en produits d'assurance-vie (33 % du total de leurs placements) ont fortement progressé sur les douze derniers mois (+ 15,3 %).

L'ensemble des dépôts des **sociétés non financières** augmente de 25,3 % en glissement annuel. Ceux-ci sont principalement détenus sous la forme de dépôts à vue¹ (56 %), le solde étant majoritairement investi dans des comptes à terme.

Les **entrepreneurs individuels** voient leurs actifs financiers progresser de 1,1 % entre le 30 juin 2004 et le 30 juin 2005. Ceux-ci sont détenus dans leur grande majorité sous la forme de dépôts à vue (74 %). Les entrepreneurs individuels effectuent la majorité de leurs placements en comptes sur livrets.

TABLEAU III bis
Ensemble des actifs collectés
Répartition par agent économique

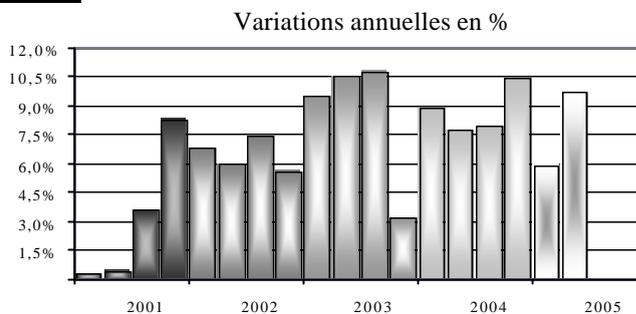
en millions de F CFP	30/06/2004		30/09/2004		31/12/2004		31/03/2005		30/06/2005		variations en % m/m-12
	m-12	%	m-9	%	m-3	%	m-3	%	m	%	
Particuliers	179 672	59%	182 050	59%	187 810	55%	193 301	57%	197 339	57%	9,8%
Dépôts à vue	41 835	23%	41 893	23%	44 256	24%	43 663	23%	45 895	23%	9,7%
Placements liquides et à court terme	80 378	45%	81 604	45%	82 053	44%	85 714	44%	86 363	44%	7,4%
<i>dont comptes sur livrets</i>	50 877	63%	50 685	62%	52 952	65%	54 863	64%	56 424	65%	10,9%
Placements d'épargne à long terme	57 459	32%	58 553	32%	61 501	33%	63 924	33%	65 081	33%	13,3%
<i>dont assurance-vie</i>	43 013	75%	44 272	76%	46 996	76%	48 792	76%	49 581	76%	15,3%
Sociétés non financières	75 197	25%	79 375	26%	101 211	29%	96 528	29%	94 234	27%	25,3%
Dépôts à vue	39 885	53%	40 528	51%	62 692	62%	50 396	52%	53 002	56%	32,9%
Placements liquides et à court terme	33 808	45%	34 412	43%	32 999	33%	40 368	42%	35 270	37%	4,3%
<i>dont comptes à terme</i>	30 714	91%	31 577	92%	30 219	92%	37 558	93%	32 868	93%	7,0%
Placements d'épargne à long terme	1 504	2%	4 435	6%	5 520	5%	5 764	6%	5 962	6%	296,4%
<i>dont OPCVM non-monétaires</i>	1 469	98%	4 383	99%	5 466	99%	5 730	99%	5 921	99%	303,1%
Entrepreneurs individuels	10 656	4%	10 901	4%	14 548	4%	10 374	3%	10 769	3%	1,1%
Dépôts à vue	7 866	74%	8 095	74%	11 914	82%	7 555	73%	7 978	74%	1,4%
Placements liquides et à court terme	2 676	25%	2 690	25%	2 467	17%	2 395	23%	2 413	22%	- 9,8%
<i>dont comptes sur livrets</i>	1 653	62%	1 708	63%	1 460	59%	1 462	61%	1 473	61%	-10,9%
Placements d'épargne à long terme	114	1%	116	1%	167	1%	424	4%	378	4%	231,6%
<i>dont OPCVM non-monétaires</i>	64	56%	63	54%	106	63%	358	84%	308	81%	381,3%
Autres agents	36 874	12%	37 367	11%	39 613	12%	37 971	11%	42 910	13%	16,4%
Dépôts à vue	13 604	37%	13 672	37%	15 046	38%	13 933	37%	16 684	39%	22,6%
Placements liquides et à court terme	23 249	63%	23 333	62%	24 555	62%	24 031	63%	25 410	59%	9,3%
<i>dont comptes à terme</i>	20 638	89%	20 950	90%	21 768	89%	20 667	86%	22 571	89%	9,4%
Placements d'épargne à long terme	21	n.s.	362	1%	12	n.s.	7	n.s.	816	2%	3785,7%
<i>dont OPCVM non-monétaires</i>	21	100%	362	100%	12	100%	7	100%	816	100%	3785,7%
TOTAL	302 399	100%	309 693	100%	343 182	100%	338 174	100%	345 252	100%	14,2%
Dépôts à vue	103 190	34%	104 188	34%	133 908	39%	115 547	34%	123 559	36%	19,7%
Placements liquides et à court terme	140 111	46%	142 039	46%	142 074	41%	152 508	45%	149 456	43%	6,7%
<i>dont comptes à terme</i>	69 691	50%	70 980	50%	69 907	49%	76 162	50%	73 622	49%	5,6%
Placements d'épargne à long terme	59 098	20%	63 466	20%	67 200	20%	70 119	21%	72 237	21%	22,2%
<i>dont assurance-vie</i>	43 013	73%	44 272	70%	46 996	70%	48 792	70%	49 581	69%	15,3%

¹ Cf. page 7, point 1.1.1 - Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

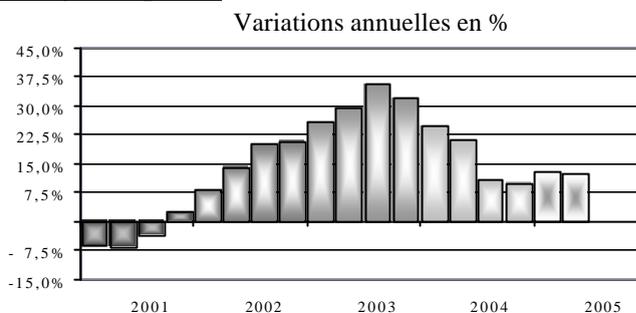
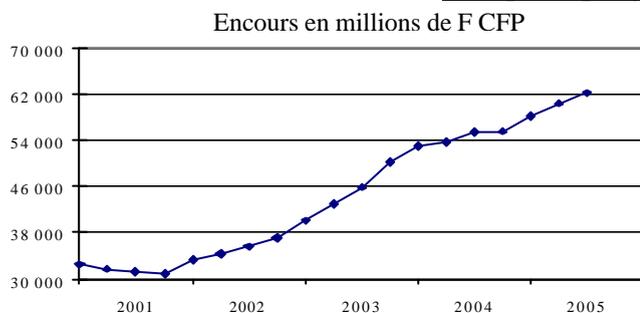
1. L'évolution monétaire et financière

LES ACTIFS FINANCIERS DES PARTICULIERS

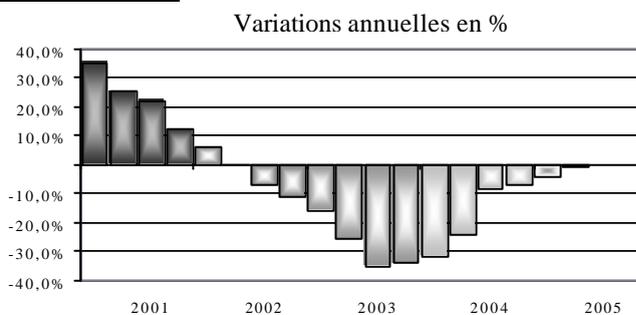
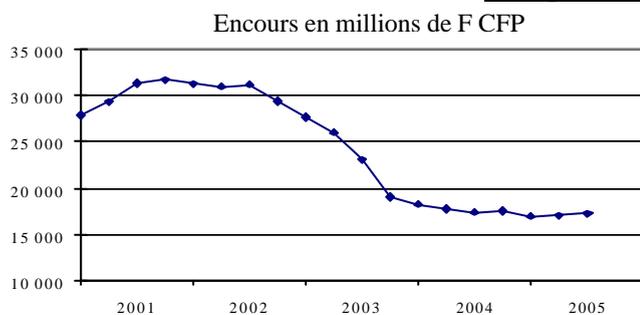
Dépôts à vue



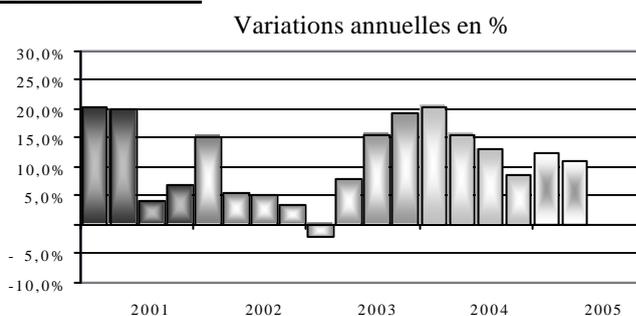
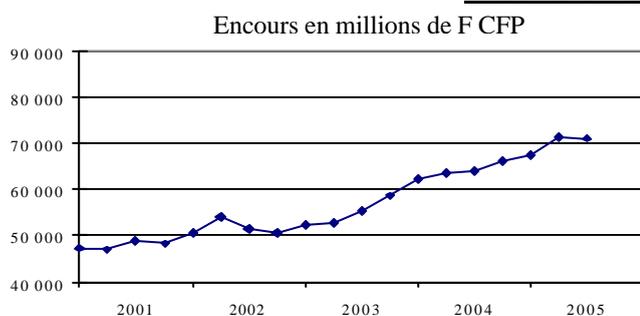
Comptes épargne à régime spécial



Comptes créditeurs à terme

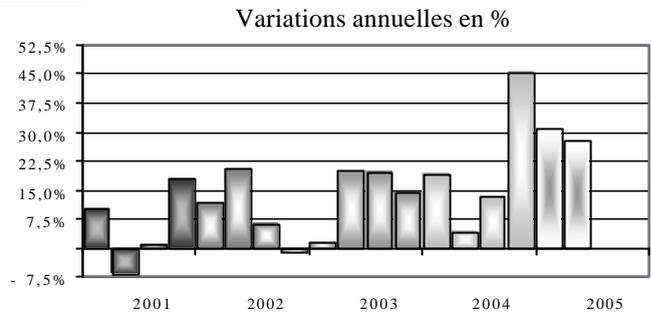
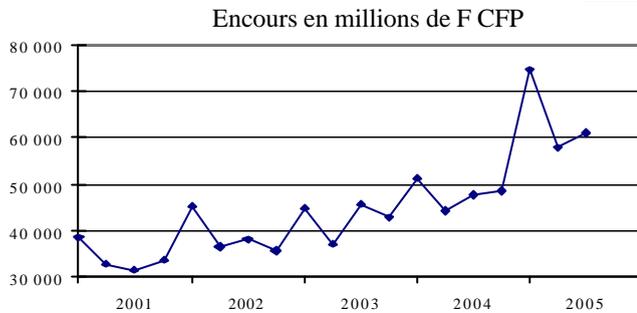


Ensemble des placements HZE

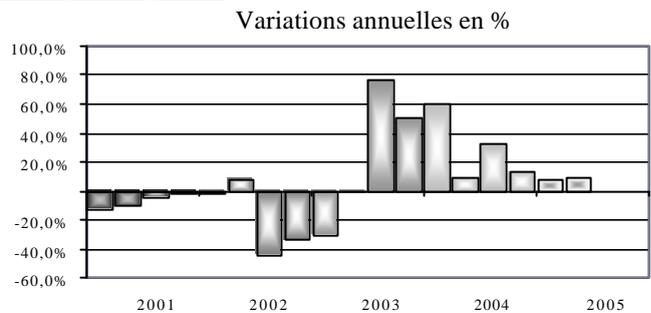
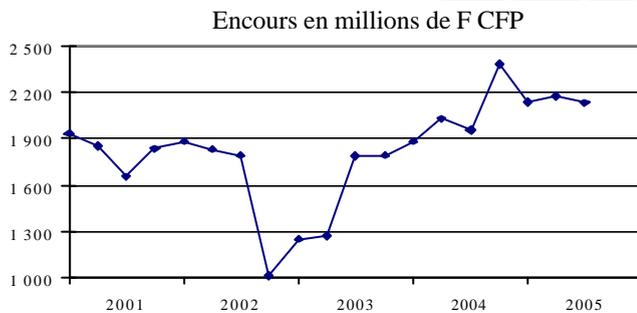


LES ACTIFS FINANCIERS DES ENTREPRISES
(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

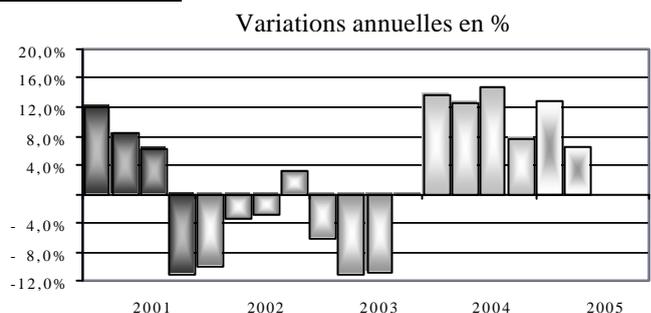
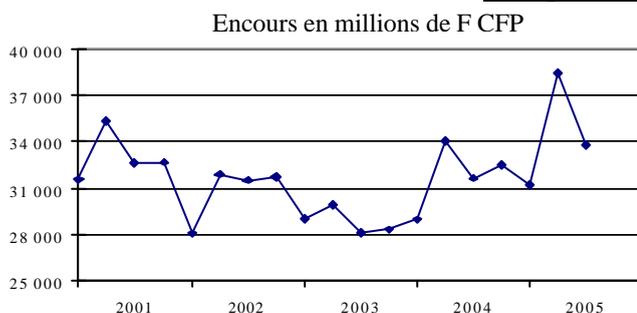
Dépôts à vue



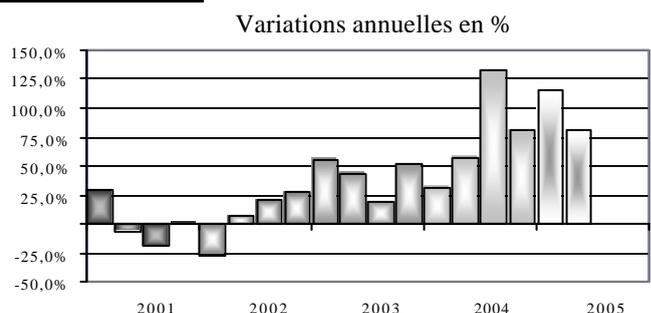
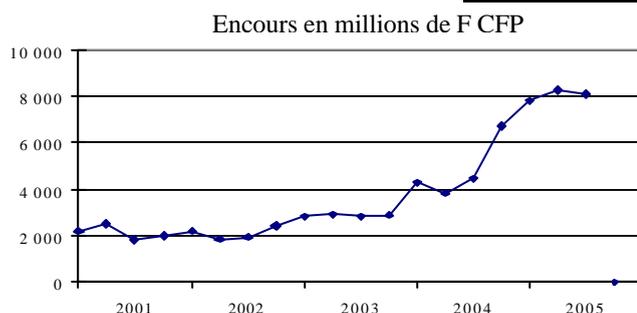
Comptes épargne à régime spécial



Comptes créditeurs à terme



Ensemble des placements HZE



1.2 - LES PASSIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

Cette partie analyse l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés situés, d'une part dans la zone d'émission, d'autre part hors de la zone d'émission.

1.2.1 L'ENSEMBLE DES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDES SUR LA PLACE

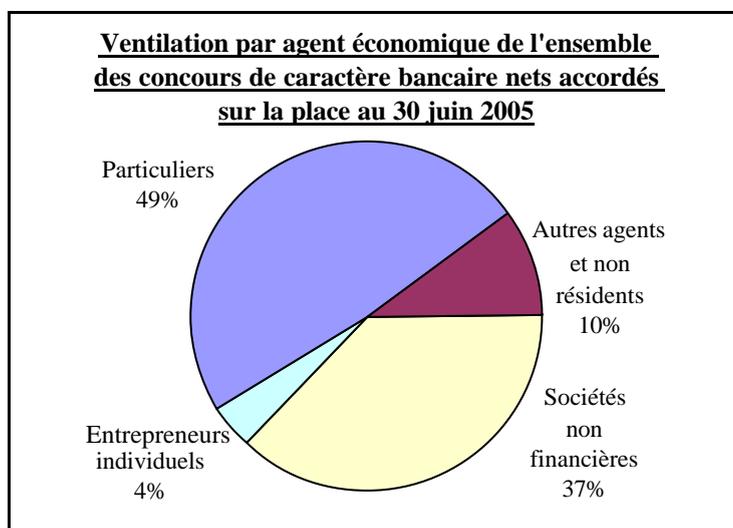
Nota : La lettre d'information BAFI n°2003.01 du Secrétariat Général de la Commission Bancaire impose désormais aux établissements de crédit de reclasser en non résidents les crédits octroyés à des bénéficiaires métropolitains (auparavant classés en résidents dans les différentes catégories d'agents économiques). En conséquence, son application a entraîné la production de l'état BAFI « 4015 » qui ventile l'encours des crédits des non-résidents par agent économique. Ces encours ont été agrégés avec les encours des agents résidents et les données ont été rétropolées jusqu'en juin 2004 ; date de la prise d'effet de la lettre d'information BAFI. Seule une partie marginale demeure non ventilée. De plus, un établissement de la zone a procédé fin 2004 à des reclassements comptables entre les principales catégories de crédit (trésorerie, équipement, habitat). Dans ces conditions, l'analyse de l'évolution des concours accordés sur la place par catégorie d'agent économique d'une part et par catégorie de crédit d'autre part est rendue délicate.

L'encours des concours de caractère bancaire octroyés sur la place s'élève à 445,7 milliards de F CFP au 30 juin 2005 dont 20 % ont été accordés par des établissements situés hors zone d'émission. Son rythme de progression s'établit à 8,7 % sur les douze derniers mois contre 8,5 % entre le 30 juin 2003 et le 30 juin 2004. Cet encours se répartit principalement entre les concours à l'habitat (43 %), les crédits à l'équipement (26 %) et les crédits de trésorerie (15 %).

Dans le prolongement de la tendance observée depuis quelques mois, le rythme de croissance annuel des **crédits à l'habitat** reste soutenu avec un taux de croissance annuel qui atteint 15,3 % à fin juin 2005. L'encours global représente ainsi 192 milliards de F CFP à fin juin 2005 dont 19 % proviennent des établissements situés hors zone d'émission.

Les **crédits à l'équipement** atteignent pour leur part 115,4 milliards de F CFP au 30 juin 2005, dont 41 % proviennent des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission. A fin juin 2005, leur progression sur douze mois s'établirait à 5,1 %, contre + 10,6 % entre le 30 juin 2003 et le 30 juin 2004.

Le rythme annuel de progression des encours des **crédits de trésorerie** au 30 juin 2005 serait en recul (- 1,1 %). L'encours global s'élève à 66,6 milliards de F CFP à fin juin 2005, dont 7 % proviennent des établissements de crédit situés hors zone d'émission.



1. L'évolution monétaire et financière

TABLEAU IV + V
Concours de caractère bancaire
(toutes zones d'émission confondues)

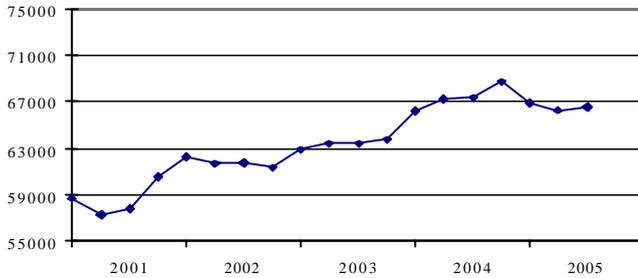
	30/06/2004	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Crédit-bail	17 495	17 863	18 697	19 541	20 206	15,5%	8,1%	3,4%
Sociétés non financières	6 433	6 505	6 727	6 810	7 478	16,2%	11,2%	9,8%
Entrepreneurs individuels	1 900	2 023	2 238	2 324	2 406	26,6%	7,5%	3,5%
Particuliers	9 138	9 316	9 707	10 377	10 301	12,7%	6,1%	- 0,7%
Autres agents résidents	24	19	25	30	21	-12,5%	-16,0%	-30,0%
Non résidents, non ventilés	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	67 349	68 731	66 900	66 336	66 597	- 1,1%	- 0,5%	0,4%
Sociétés non financières	26 466	27 280	26 262	26 145	25 859	- 2,3%	- 1,5%	- 1,1%
Entrepreneurs individuels	2 236	2 297	1 870	1 752	1 836	-17,9%	- 1,8%	4,8%
Particuliers	36 740	37 280	37 993	37 152	37 540	2,2%	- 1,2%	1,0%
Autres agents résidents	1 355	1 320	767	1 277	1 358	0,2%	77,1%	6,3%
Non résidents, non ventilés	552	554	8	10	4	-99,3%	-50,0%	-60,0%
Crédits à l'équipement	109 823	111 922	113 792	115 629	115 397	5,1%	1,4%	- 0,2%
Sociétés non financières	66 164	68 013	70 343	72 132	71 829	8,6%	2,1%	- 0,4%
Entrepreneurs individuels	6 110	5 491	6 069	5 989	6 103	- 0,1%	0,6%	1,9%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	36 980	37 849	36 754	36 847	36 768	- 0,6%	0,0%	- 0,2%
Non résidents, non ventilés	570	570	626	661	697	22,3%	11,3%	5,4%
Crédits à l'habitat	166 422	171 348	184 979	187 276	191 959	15,3%	3,8%	2,5%
Sociétés non financières	18 329	19 013	23 063	23 743	24 275	32,4%	5,3%	2,2%
Entrepreneurs individuels	6 247	6 063	5 807	5 784	5 932	- 5,0%	2,2%	2,6%
Particuliers	139 942	144 354	153 291	155 698	159 746	14,2%	4,2%	2,6%
Autres agents résidents	1 771	1 797	2 699	1 927	1 946	9,9%	-27,9%	1,0%
Non résidents, non ventilés	133	121	119	124	60	-54,9%	-49,6%	-51,6%
Comptes ordinaires débiteurs	22 397	23 062	25 878	26 232	26 548	18,5%	2,6%	1,2%
Sociétés non financières	18 640	19 161	21 155	22 356	22 697	21,8%	7,3%	1,5%
Entrepreneurs individuels	964	864	641	822	819	-15,0%	27,8%	- 0,4%
Particuliers	2 045	2 267	2 125	2 293	2 255	10,3%	6,1%	- 1,7%
Autres agents résidents	747	756	1 918	745	748	0,1%	-61,0%	0,4%
Non résidents, non ventilés	1	14	39	16	29	2800,0%	-25,6%	81,3%
Autres crédits	9 641	9 015	10 855	9 356	9 050	- 6,1%	-16,6%	- 3,3%
Sociétés non financières	4 911	4 016	4 835	4 512	4 542	- 7,5%	- 6,1%	0,7%
Entrepreneurs individuels	307	315	371	363	281	- 8,5%	-24,3%	-22,6%
Particuliers	442	826	750	780	851	92,5%	13,5%	9,1%
Autres agents résidents	3 962	3 845	4 888	3 678	3 344	-15,6%	-31,6%	- 9,1%
Non résidents, non ventilés	19	12	11	23	32	68,4%	190,9%	39,1%
Créances douteuses nettes	6 359	6 463	5 843	5 831	5 718	-10,1%	- 2,1%	- 1,9%
Sociétés non financières	3 366	3 569	3 194	3 084	3 347	- 0,6%	4,8%	8,5%
Entrepreneurs individuels	891	846	786	804	712	-20,1%	- 9,4%	-11,4%
Particuliers	1 772	1 709	1 493	1 516	1 316	-25,7%	-11,9%	-13,2%
Autres agents résidents	330	338	349	413	338	2,5%	- 3,2%	-18,2%
Non résidents, non ventilés	-	1	21	14	5	-	-76,2%	-64,3%
TOTAL NET	399 486	408 403	426 944	430 201	435 475	9,0%	2,0%	1,2%
Sociétés non financières	144 308	147 557	155 579	158 782	160 027	10,9%	2,9%	0,8%
Entrepreneurs individuels	18 655	17 899	17 782	17 838	18 089	- 3,0%	1,7%	1,4%
Particuliers	190 079	195 752	205 359	207 816	212 009	11,5%	3,2%	2,0%
Autres agents résidents	45 169	45 923	47 400	44 917	44 523	- 1,4%	- 6,1%	- 0,9%
Non résidents, non ventilés	1 275	1 272	824	848	827	-35,1%	0,4%	- 2,5%
Provisions non ventilées	10 539	10 653	10 458	10 503	10 255	- 2,7%	- 1,9%	- 2,4%
TOTAL BRUT	410 025	419 056	437 402	440 704	445 730	8,7%	1,9%	1,1%

1. L'évolution monétaire et financière

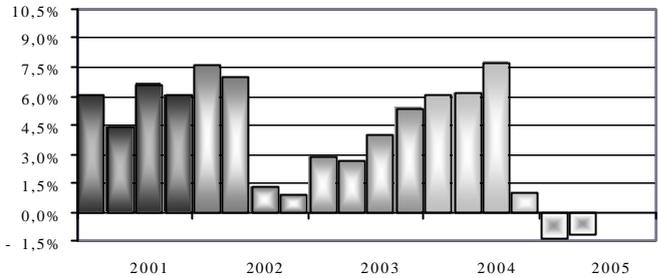
LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS SUR LA PLACE

Crédits de trésorerie

Encours en millions de F CFP

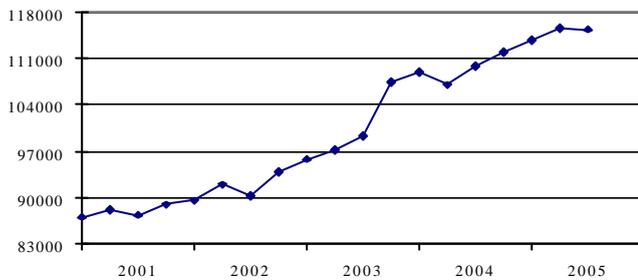


Variations annuelles en %

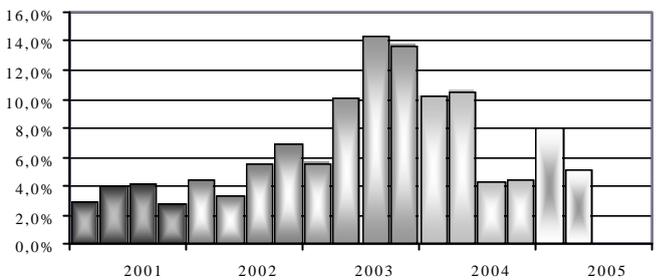


Crédits à l'équipement

Encours en millions de F CFP

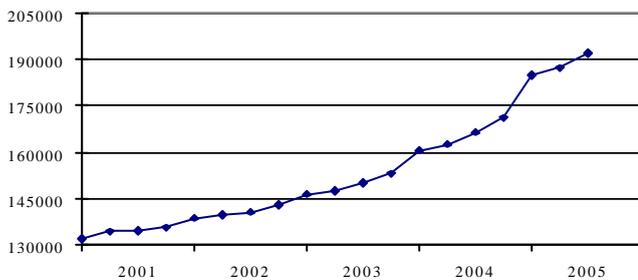


Variations annuelles en %

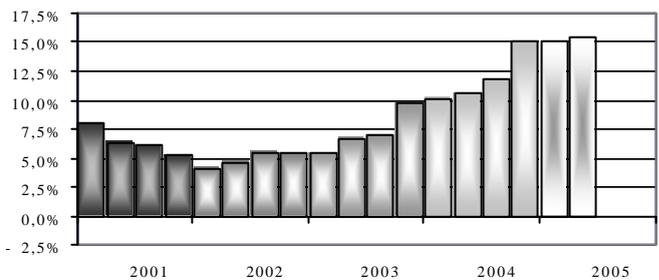


Crédits à l'habitat

Encours en millions de F CFP

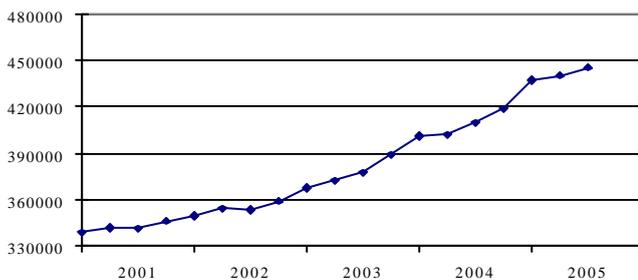


Variations annuelles en %

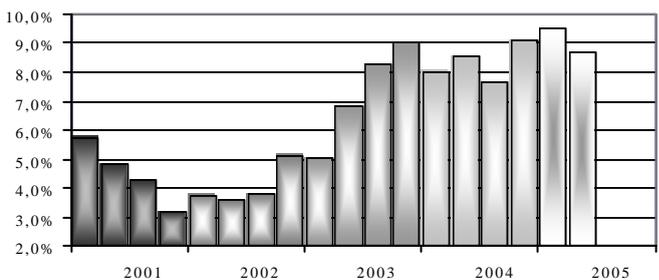


Ensemble des crédits

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %

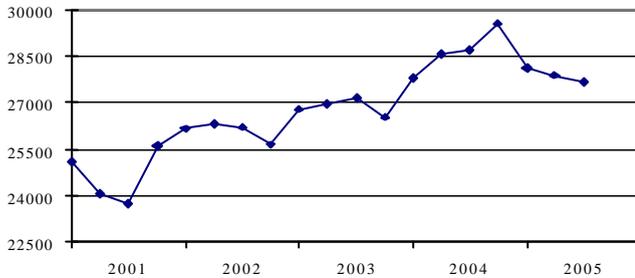


LES PRINCIPALES CATÉGORIES DES CONCOURS ACCORDÉES SUR LA PLACE

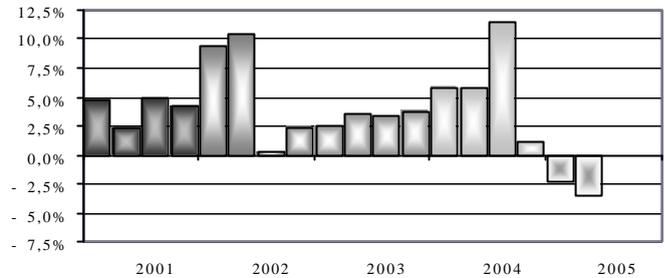
Crédits de trésorerie accordés aux entreprises

(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP



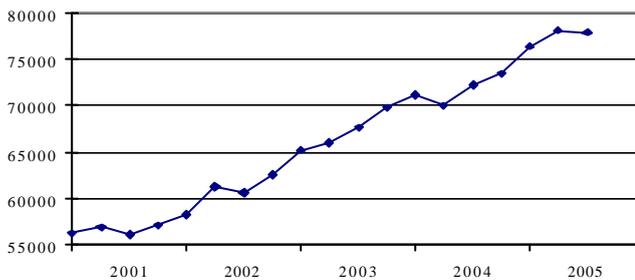
Variations annuelles en %



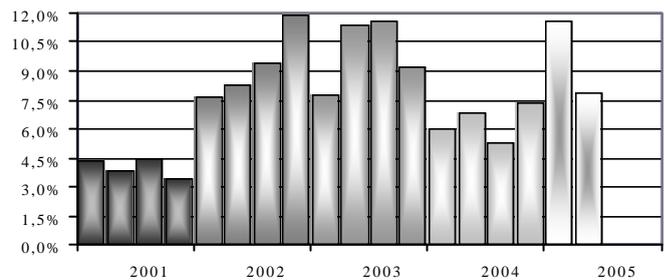
Crédits à l'équipement accordés aux entreprises

(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP

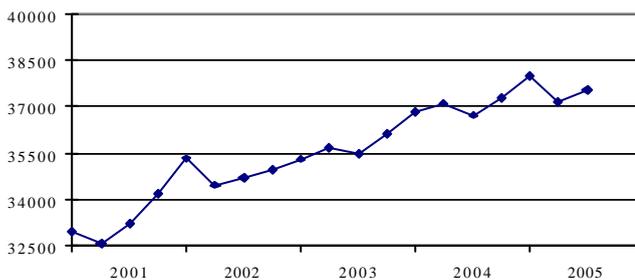


Variations annuelles en %

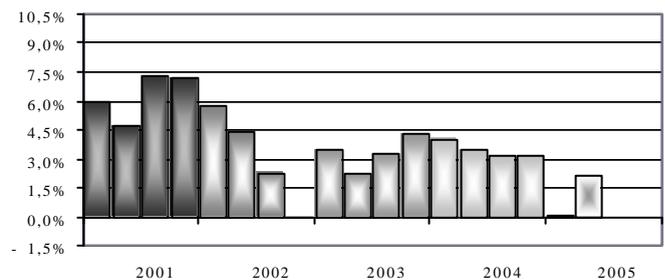


Crédits de trésorerie accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP

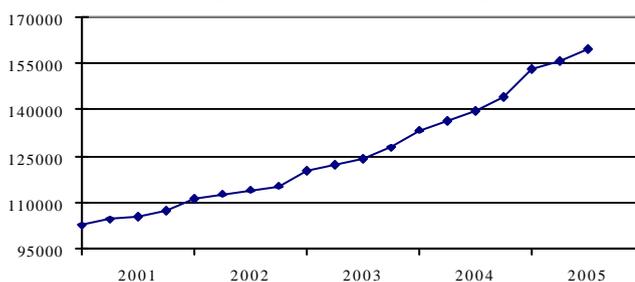


Variations annuelles en %

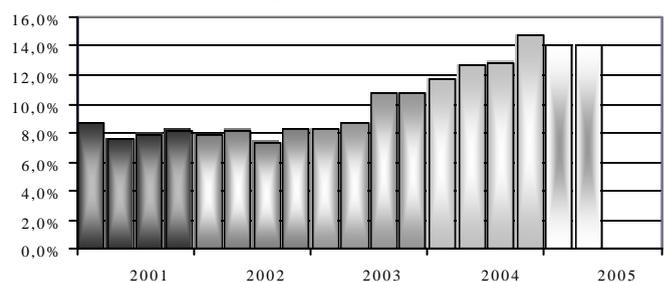


Crédits à l'habitat accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %



1. L'évolution monétaire et financière

1.2.2 LES CONCOURS ACCORDES PAR LES ETABLISSEMENTS SITUÉS DANS LA ZONE D'EMISSION (TABLEAU IV)

L'analyse des concours de caractère bancaire accordés par les établissements de crédits situés dans la zone d'émission fait également l'objet de la remarque formulée au point 1.2.1. page 17.

Avec un encours global de 354,8 milliards de F CFP au 30 juin 2005, les crédits accordés par les établissements de crédit locaux poursuivent leur progression avec un rythme de croissance annuel qui s'accélère sensiblement (+ 11,1 % à fin juin 2005 contre + 6,9 % à fin juin 2004).

Les concours de caractère bancaire octroyés localement se répartissent principalement entre les crédits à l'habitat (44 % de l'encours total des crédits bruts), l'équipement (19 % de l'ensemble brut) et les crédits de trésorerie (17 % de l'encours global brut) :

- les **crédits à l'habitat** afficheraient un taux de croissance annuelle en nette accélération à fin juin 2005 : celui-ci atteindrait 18,4 % contre 8,4 % observé entre le 30 juin 2003 et le 30 juin 2004;
- dans une moindre mesure, les **crédits à l'équipement** présentent également une évolution similaire avec un rythme de croissance annuel qui ressortirait à 11,2 % à fin juin 2005 après + 9,4 % à fin juin 2004 ;
- après une hausse de 6,2 % observée entre le 30 juin 2003 et le 30 juin 2004, l'évolution des **crédits de trésorerie** est en recul sur les douze derniers mois (- 1,5%).

La qualité du portefeuille de clientèle des banques locales continue globalement de s'améliorer avec un taux de **créances douteuses brutes** qui recule ainsi de 0,8 point entre juin 2004 et juin 2005 à 4,3 % du total des encours. Le taux de provisionnement, pour sa part, progresse de 2,3 points à 66,9 %. Parallèlement, les **comptes ordinaires débiteurs** affichent une croissance de 18,5 % principalement en raison des sociétés non financières.

Totalisant environ la moitié de l'encours global brut, les particuliers demeurent les premiers débiteurs des établissements de crédit locaux devant les entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) :

- La demande des **particuliers** repose essentiellement sur les crédits à l'habitat (73 %), et dans une moindre mesure, sur les crédits de trésorerie (19 %) et le financement par crédit-bail (6 %). Leurs encours progressent respectivement de 14,9 %, 1,9 % et 12,7 %.
- le besoin de financement des **entreprises** (sociétés financières et entrepreneurs individuels) augmente sensiblement sur les douze derniers mois avec un encours des crédits nets qui progresse 11,5 % contre une hausse de 4,8 % entre le 30 juin 2003 et le 30 juin 2004. La demande en financement en matière de bien d'équipement (40 % du total entreprises) demeure soutenue avec une progression annuelle qui atteint 10,2 %. Dans le même temps, leur encours de crédit de trésorerie (18 % du total entreprises) diminue de 3,5 % tandis que celui des comptes ordinaires débiteurs progresse de 20 %.

Ensemble des crédits

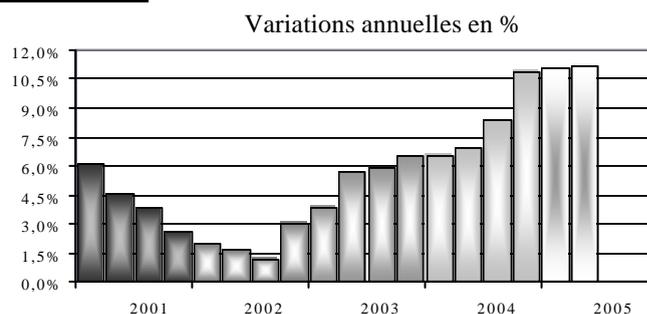
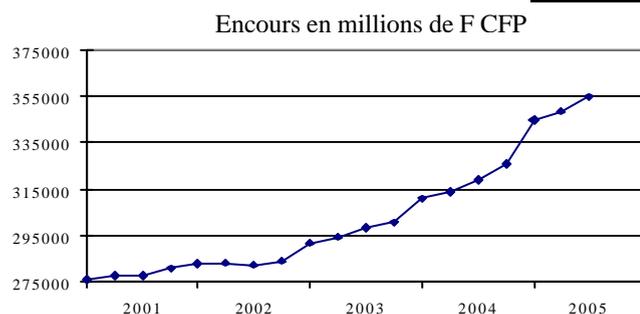


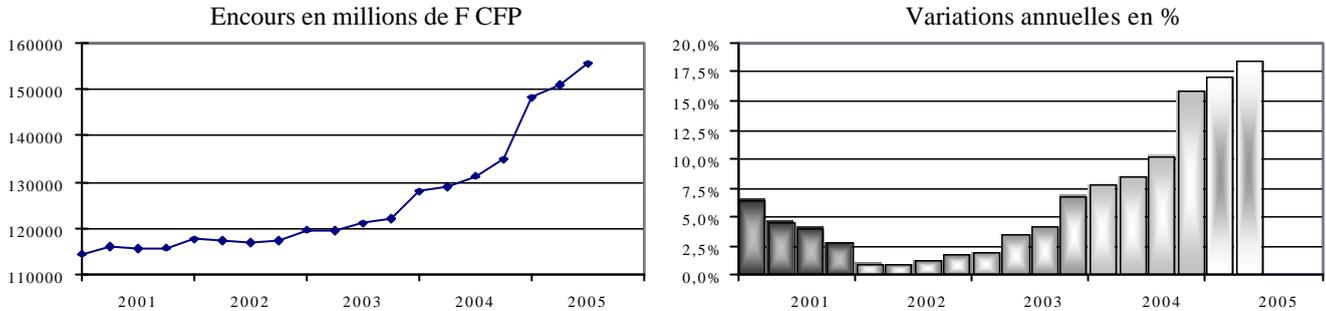
TABLEAU IV
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés dans la zone d'émission)

	30/06/2004	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Crédit-bail	17 495	17 863	18 697	19 541	20 206	15,5%	8,1%	3,4%
Sociétés non financières	6 433	6 505	6 727	6 810	7 478	16,2%	11,2%	9,8%
Entrepreneurs individuels	1 900	2 023	2 238	2 324	2 406	26,6%	7,5%	3,5%
Particuliers	9 138	9 316	9 707	10 377	10 301	12,7%	6,1%	- 0,7%
Autres agents résidents	24	19	25	30	21	-12,5%	-16,0%	-30,0%
Non résidents, non ventilés	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	62 843	64 208	62 312	61 724	61 917	- 1,5%	- 0,6%	0,3%
Sociétés non financières	26 466	27 280	26 262	26 145	25 859	- 2,3%	- 1,5%	- 1,1%
Entrepreneurs individuels	2 236	2 297	1 870	1 752	1 836	-17,9%	- 1,8%	4,8%
Particuliers	32 234	32 757	33 405	32 540	32 860	1,9%	- 1,6%	1,0%
Autres agents résidents	1 355	1 320	767	1 277	1 358	0,2%	77,1%	6,3%
Non résidents, non ventilés	552	554	8	10	4	-99,3%	-50,0%	-60,0%
Crédits à l'équipement	60 742	62 060	64 682	66 342	67 548	11,2%	4,4%	1,8%
Sociétés non financières	51 834	53 325	55 494	57 317	57 777	11,5%	4,1%	0,8%
Entrepreneurs individuels	6 110	5 491	6 069	5 989	6 103	- 0,1%	0,6%	1,9%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	2 228	2 674	2 493	2 375	2 971	33,3%	19,2%	25,1%
Non résidents, non ventilés	570	570	626	661	697	22,3%	11,3%	5,4%
Crédits à l'habitat	131 324	134 904	148 255	151 096	155 531	18,4%	4,9%	2,9%
Sociétés non financières	12 601	13 142	17 886	18 565	19 430	54,2%	8,6%	4,7%
Entrepreneurs individuels	6 247	6 063	5 807	5 784	5 932	- 5,0%	2,2%	2,6%
Particuliers	111 737	114 975	122 806	124 951	128 398	14,9%	4,6%	2,8%
Autres agents résidents	606	603	1 637	1 672	1 711	n.s.	4,5%	2,3%
Non résidents, non ventilés	133	121	119	124	60	-54,9%	-49,6%	-51,6%
Comptes ordinaires débiteurs	22 397	23 062	25 878	26 232	26 548	18,5%	2,6%	1,2%
Sociétés non financières	18 640	19 161	21 155	22 356	22 697	21,8%	7,3%	1,5%
Entrepreneurs individuels	964	864	641	822	819	-15,0%	27,8%	- 0,4%
Particuliers	2 045	2 267	2 125	2 293	2 255	10,3%	6,1%	- 1,7%
Autres agents résidents	747	756	1 918	745	748	0,1%	-61,0%	0,4%
Non résidents, non ventilés	1	14	39	16	29	n.s.	-25,6%	n.s.
Autres crédits	8 178	7 522	9 497	7 999	7 772	- 5,0%	-18,2%	- 2,8%
Sociétés non financières	4 170	3 257	4 162	3 839	3 918	- 6,0%	- 5,9%	2,1%
Entrepreneurs individuels	307	315	371	363	281	- 8,5%	-24,3%	-22,6%
Particuliers	440	824	748	778	849	n.s.	13,5%	9,1%
Autres agents résidents	3 242	3 114	4 205	2 996	2 692	-17,0%	-36,0%	-10,1%
Non résidents, non ventilés	19	12	11	23	32	68,4%	190,9%	39,1%
Créances douteuses nettes	5 768	5 885	5 246	5 210	5 069	-12,1%	- 3,4%	- 2,7%
Sociétés non financières	3 366	3 569	3 162	3 053	3 325	- 1,2%	5,2%	8,9%
Entrepreneurs individuels	891	846	786	804	712	-20,1%	- 9,4%	-11,4%
Particuliers	1 490	1 448	1 254	1 256	1 000	-32,9%	-20,3%	-20,4%
Autres agents résidents	21	21	23	83	27	28,6%	17,4%	-67,5%
Non résidents, non ventilés	-	1	21	14	5	-	-76,2%	-64,3%
TOTAL NET	308 747	315 504	334 567	338 144	344 591	11,6%	3,0%	1,9%
Sociétés non financières	123 510	126 239	134 848	138 085	140 484	13,7%	4,2%	1,7%
Entrepreneurs individuels	18 655	17 899	17 782	17 838	18 089	- 3,0%	1,7%	1,4%
Particuliers	157 084	161 587	170 045	172 195	175 663	11,8%	3,3%	2,0%
Autres agents résidents	8 223	8 507	11 068	9 178	9 528	15,9%	-13,9%	3,8%
Non résidents, non ventilés	1 275	1 272	824	848	827	-35,1%	0,4%	- 2,5%
Provisions non ventilées	10 539	10 653	10 458	10 503	10 255	- 2,7%	- 1,9%	- 2,4%
TOTAL BRUT	319 286	326 157	345 025	348 647	354 846	11,1%	2,8%	1,8%

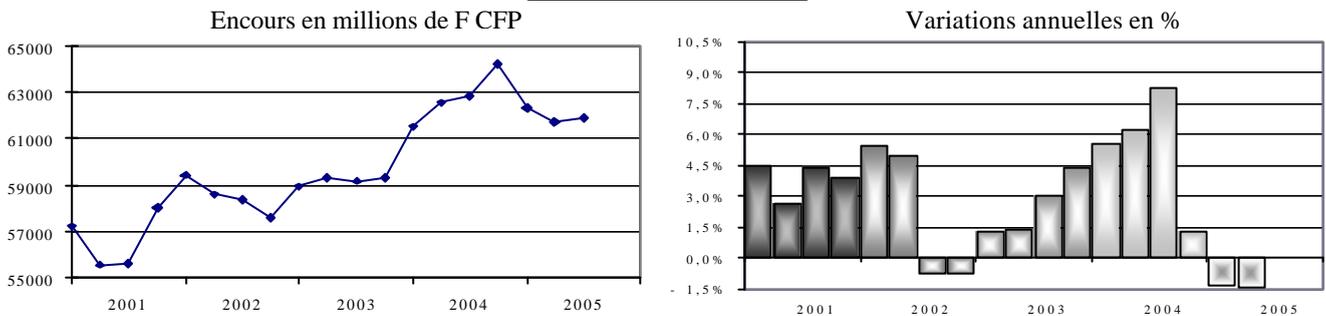
1. L'évolution monétaire et financière

LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS DANS LA ZONE D'ÉMISSION

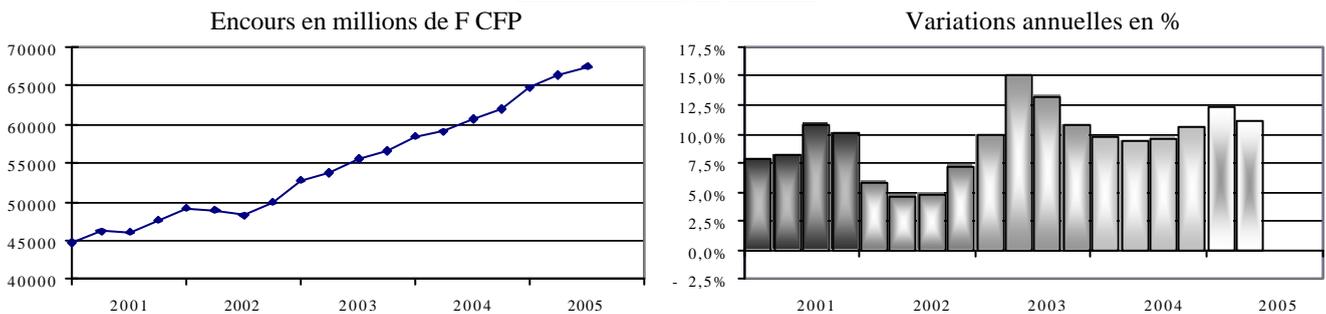
Crédits à l'habitat



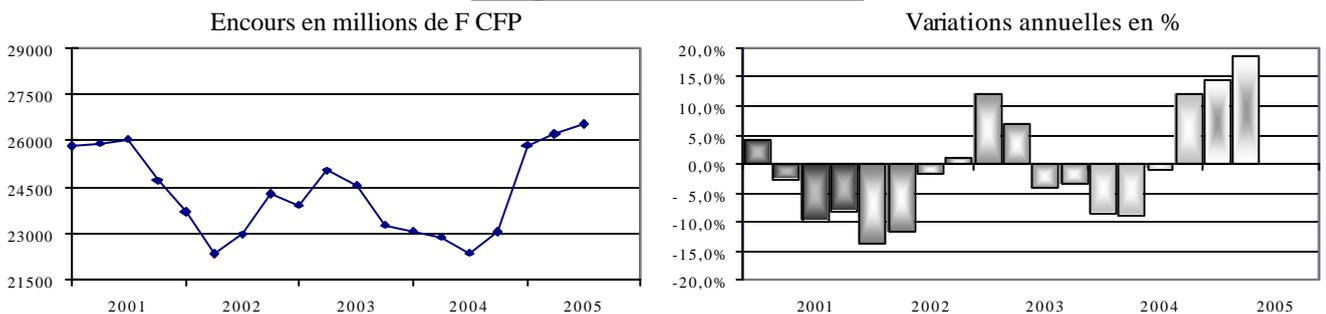
Crédits de trésorerie



Crédits à l'équipement

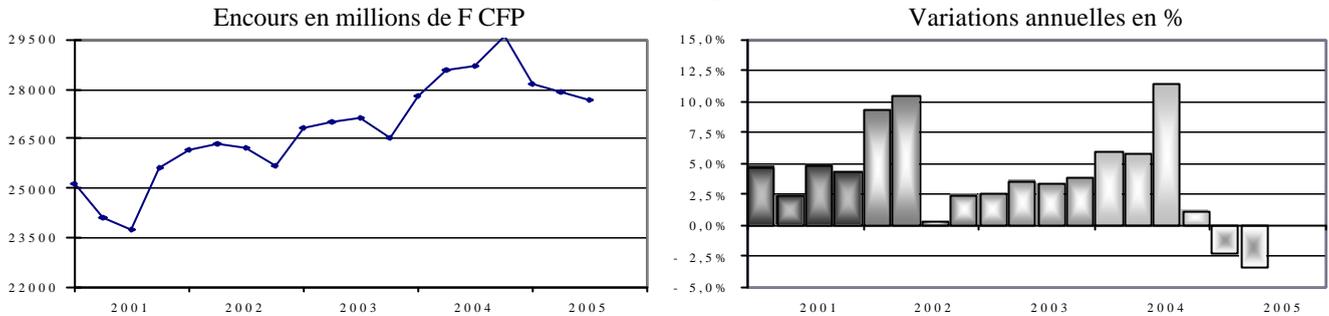


Comptes ordinaires débiteurs

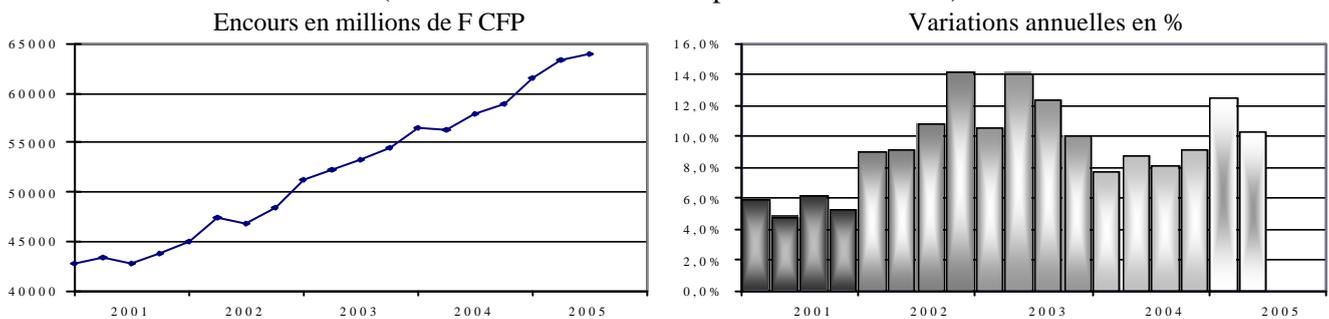


**LES PRINCIPALES CATÉGORIES DES CONCOURS ACCORDÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS
DANS LA ZONE D'ÉMISSION**

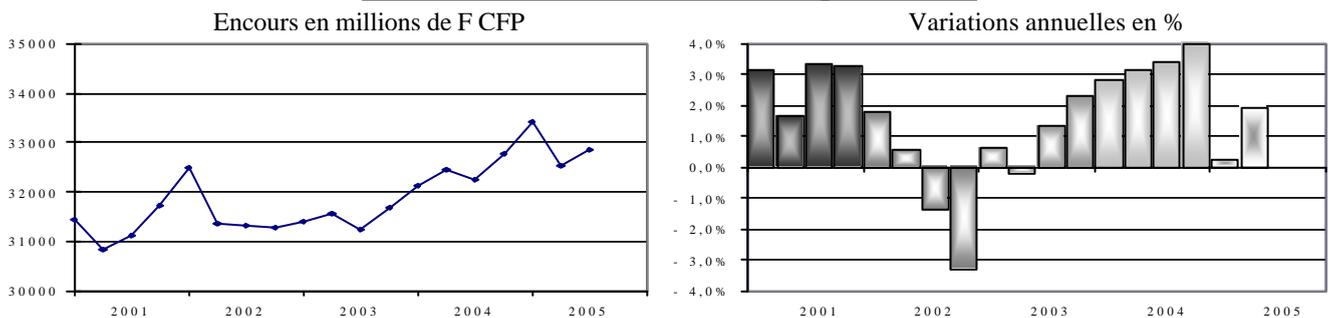
Crédits de trésorerie accordés aux entreprises
(sociétés financières et entrepreneurs individuels)



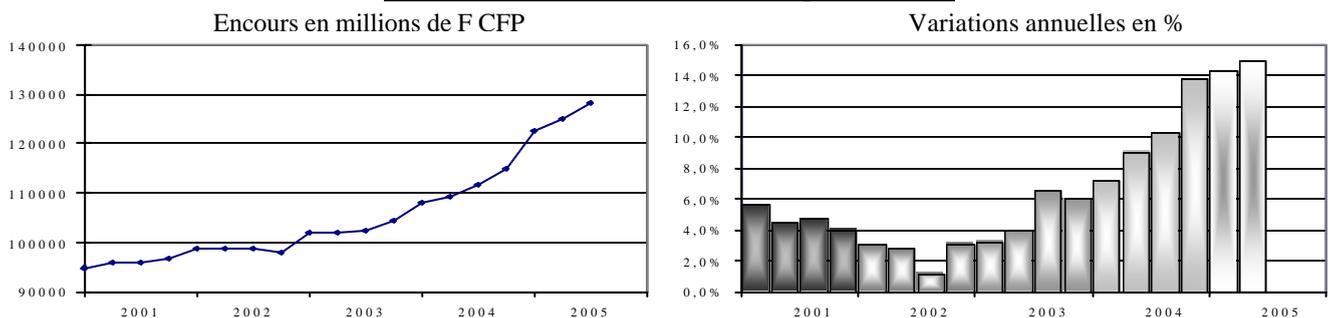
Crédits à l'équipement accordés aux entreprises
(sociétés financières et entrepreneurs individuels)



Crédits de trésorerie accordés aux particuliers



Crédits à l'habitat accordés aux particuliers



1.2.3 LES CONCOURS ACCORDES PAR LES ETABLISSEMENTS INSTALLÉS HORS DE LA ZONE D'ÉMISSION (TABLEAU V)

Le rythme de progression de l'encours des crédits accordés par les établissements installés hors de la zone d'émission a significativement ralenti et s'est établi à 0,2 % alors qu'il était de 14,5 % entre le 30 juin 2003 et le 30 juin 2004.

Les établissements situés hors zone d'émission octroient essentiellement des **crédits à l'équipement** (53 % du total) et des **crédits à l'habitat** (40 %). La première catégorie de crédit voit son encours diminuer de 2,5 % en glissement annuel après une progression de 12,1 % au 30 juin 2004. L'encours des crédits à l'habitat voit son rythme de progression s'établir à + 3,8 % en glissement annuel à fin juin 2005 contre + 20,0 % fin juin 2004.

L'encours des crédits aux "**Autres agents économiques résidents**" représente 39 % de l'activité des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission. Ce dernier recule de 5,3 % sur l'année. Il est composé essentiellement de crédits à l'équipement octroyés aux collectivités publiques. L'encours des crédits accordés aux **sociétés non financières** représente 22 % du total des concours. Après un recul de 2,8 % entre le 30 juin 2003 et le 30 juin 2004, leur encours diminue de 6 % au cours des douze mois suivants. Enfin, le rythme de progression de l'encours des particuliers demeure soutenu à + 10,2 % en glissement annuel au 30 juin 2005, après + 26,7 % au 30 juin 2004. La part relative des concours accordés aux particuliers dans l'activité des établissements de crédit installés hors de la zone d'émission (essentiellement des crédits à l'habitat) est passée de 36 % fin juin 2004 à 40 % fin juin 2005.

VENTILATION PAR AGENT ÉCONOMIQUE DES CONCOURS OCTROYÉS PAR LES ETABLISSEMENTS INSTALLÉS HORS DE LA ZONE D'ÉMISSION

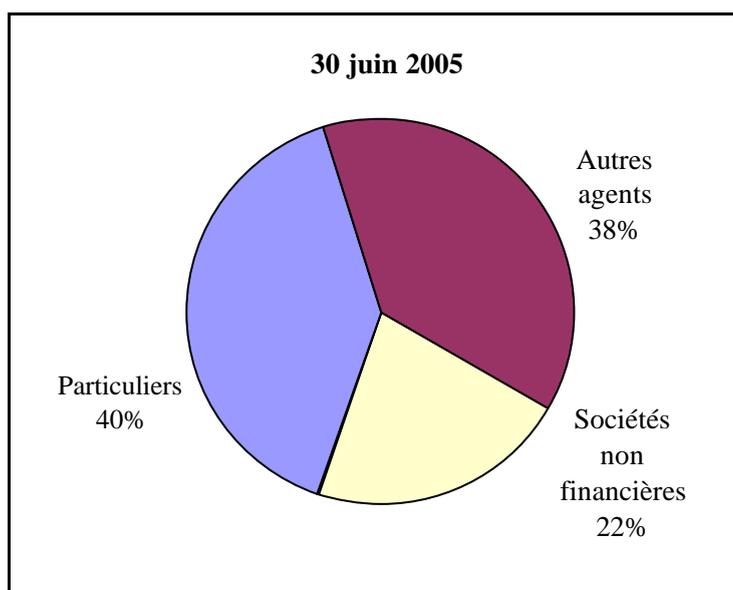


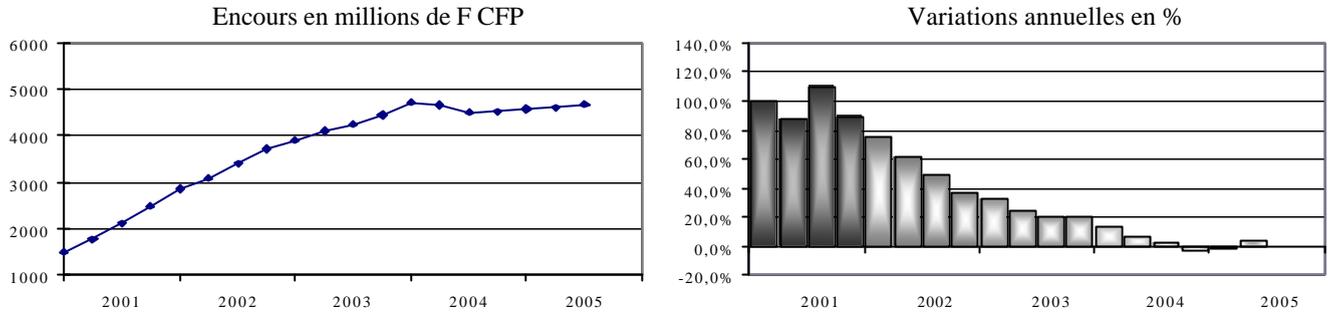
TABLEAU V
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés hors de la zone d'émission)

	30/06/2004	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Crédit-bail	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	4 506	4 523	4 588	4 612	4 680	3,9%	2,0%	1,5%
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	4 506	4 523	4 588	4 612	4 680	3,9%	2,0%	1,5%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	49 081	49 862	49 110	49 287	47 849	- 2,5%	- 2,6%	- 2,9%
Sociétés non financières	14 330	14 688	14 849	14 815	14 052	- 1,9%	- 5,4%	- 5,2%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	34 752	35 175	34 261	34 472	33 797	- 2,7%	- 1,4%	- 2,0%
Crédits à l'habitat	35 098	36 444	36 724	36 180	36 428	3,8%	- 0,8%	0,7%
Sociétés non financières	5 728	5 871	5 177	5 178	4 845	-15,4%	- 6,4%	- 6,4%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	28 205	29 379	30 485	30 747	31 348	11,1%	2,8%	2,0%
Autres agents résidents	1 165	1 194	1 062	255	235	-79,8%	-77,9%	- 7,8%
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres crédits	1 463	1 493	1 358	1 357	1 278	-12,6%	- 5,9%	- 5,8%
Sociétés non financières	741	759	673	673	624	-15,8%	- 7,3%	- 7,3%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	2	2	2	2	2	-	-	-
Autres agents résidents	720	731	683	682	652	- 9,5%	- 4,5%	- 4,4%
Créances douteuses nettes	591	578	597	621	649	9,8%	8,7%	4,5%
Sociétés non financières	-	-	32	31	22	-	-31,3%	-29,0%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	282	261	239	260	316	12,1%	32,2%	21,5%
Autres agents résidents	309	317	326	330	311	0,7%	- 4,6%	- 5,8%
TOTAL NET	90 739	92 899	92 377	92 057	90 884	0,2%	- 1,6%	- 1,3%
Sociétés non financières	20 798	21 318	20 731	20 697	19 543	- 6,0%	- 5,7%	- 5,6%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	32 995	34 165	35 314	35 621	36 346	10,2%	2,9%	2,0%
Autres agents résidents	36 946	37 416	36 332	35 739	34 995	- 5,3%	- 3,7%	- 2,1%
Provisions non ventilées	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL BRUT	90 739	92 899	92 377	92 057	90 884	0,2%	- 1,6%	- 1,3%

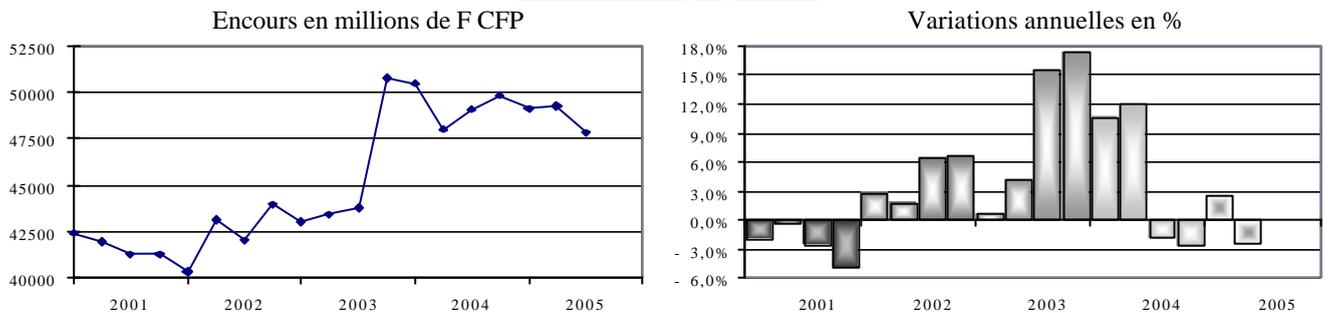
1. L'évolution monétaire et financière

LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS HORS LA ZONE D'ÉMISSION

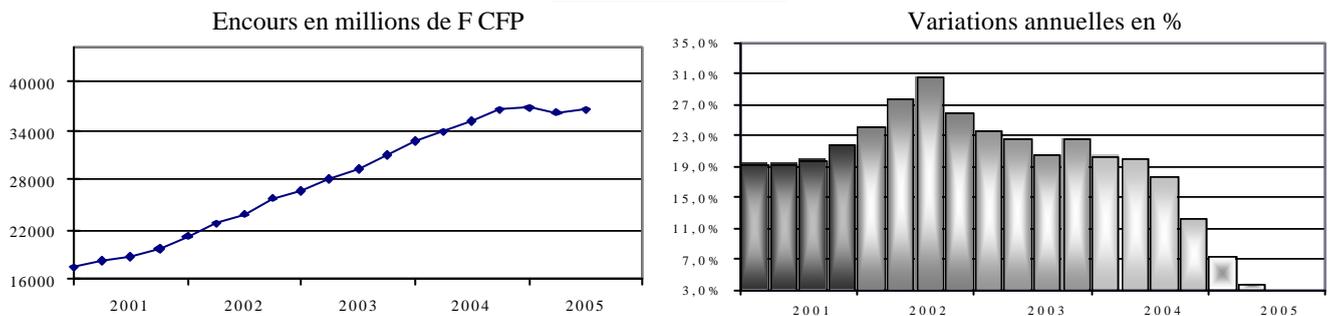
Crédits de trésorerie



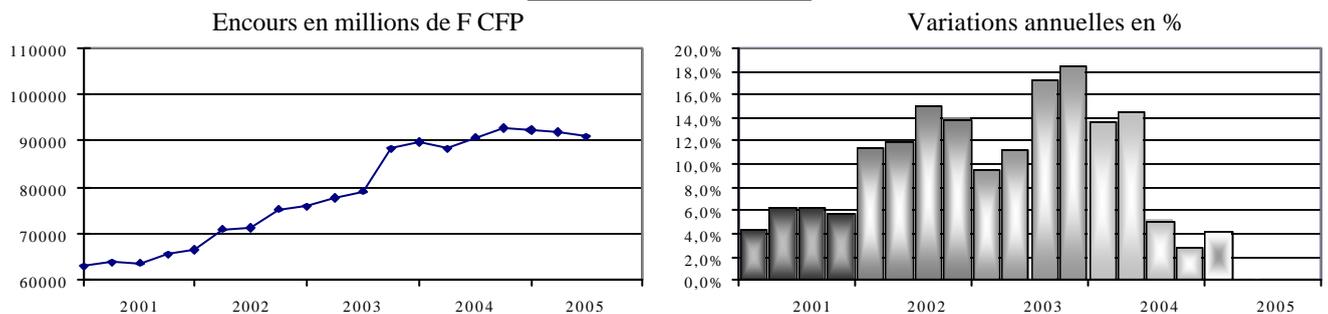
Crédits à l'équipement



Crédits à l'habitat

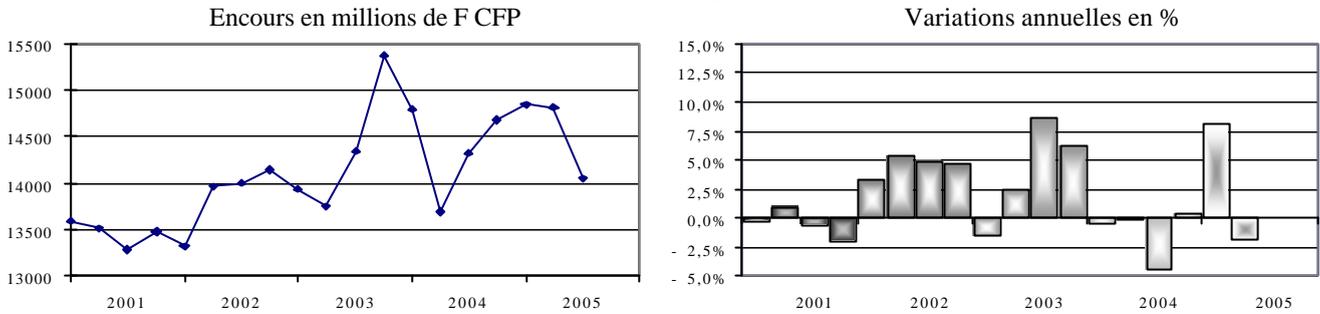


Ensemble des crédits

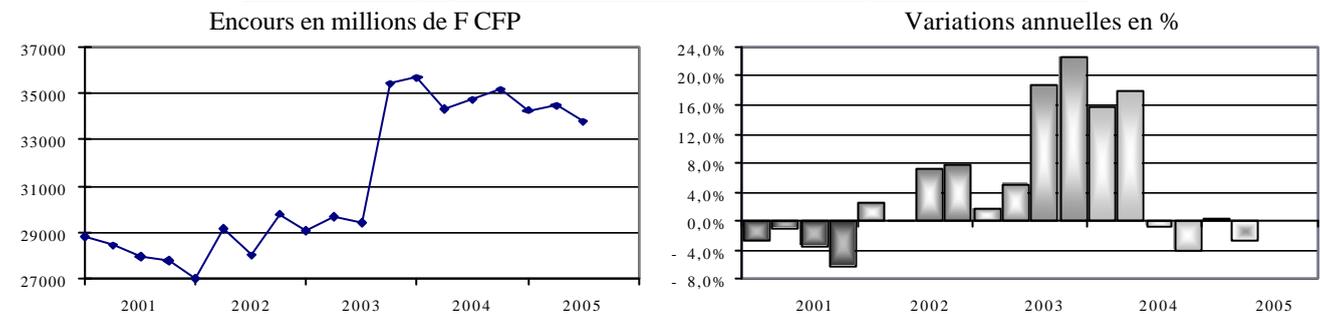


**LES PRINCIPAUX CONCOURS ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS HORS LA ZONE
D'ÉMISSION**

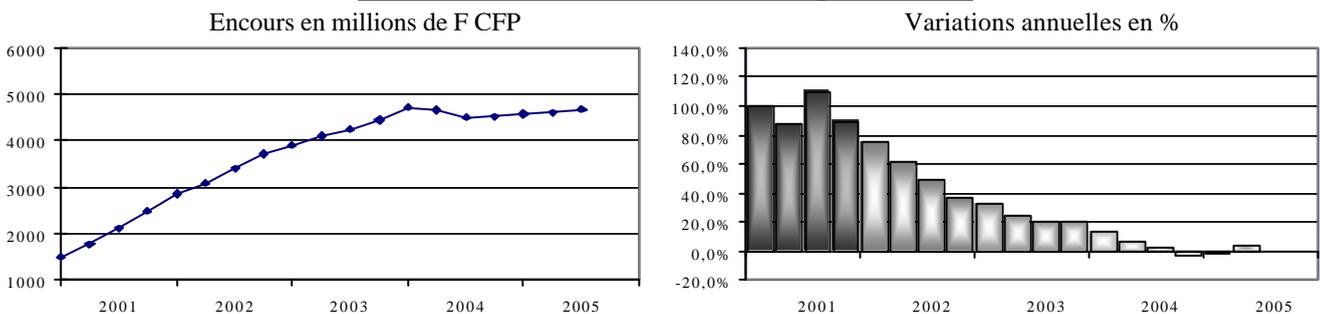
Crédits à l'équipement accordés aux entreprises
(sociétés financières et entrepreneurs individuels)



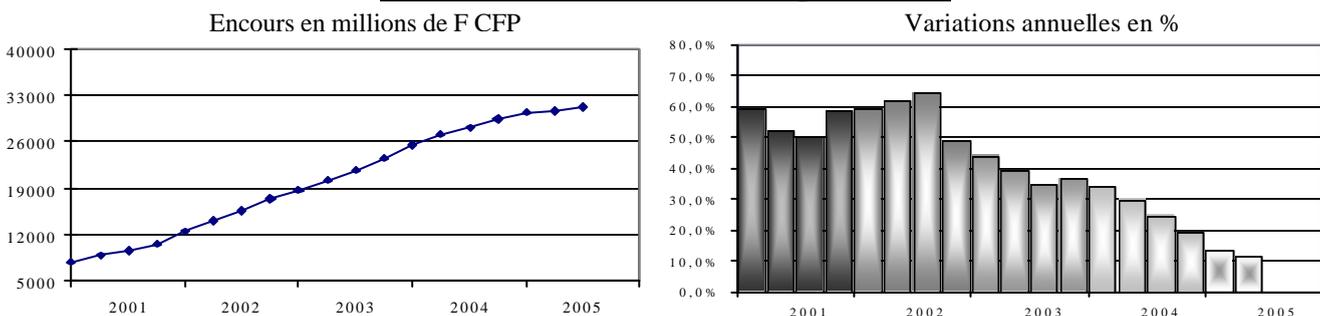
Crédits à l'équipement accordés aux « autres agents résidents »



Crédits de trésorerie accordés aux particuliers



Crédits à l'habitat accordés aux particuliers



1.3 - LA MASSE MONETAIRE (M3) ET SES CONTREPARTIES

1.3.1 LA MASSE MONETAIRE (TABLEAU VI)

La masse monétaire a progressé de 12,6 % sur douze mois pour s'établir à 270,7 milliards de FCFP au 30 juin 2005 (+ 4 % en glissement annuel au 30 juin 2004). Cette croissance résulte essentiellement de l'augmentation du volume des dépôts à vue¹.

Avec un montant de circulation fiduciaire en recul de 1 % et des dépôts à vue en augmentation de 19,7 % sur la période sous revue, l'agrégat M1 progresse de 17,8 %. Ce dernier vient à représenter 50 % de la masse monétaire à fin juin 2005.

L'agrégat M2-M1 (quasi-exclusivement constitué de comptes sur livrets) est en hausse de 11,2 % sur douze mois après une augmentation de 18,6 % entre le 30 juin 2003 et le 30 juin 2004.

Dans le même temps, l'agrégat M3-M2 (essentiellement constitué de dépôts à terme) progresse de 5,5 % contre un recul de 6,2 % entre le 30 juin 2003 et le 30 juin 2004.

Enfin, l'agrégat P1 (l'épargne contractuelle est quasi-exclusivement constituée de plans d'épargne-logement) augmente de 27,2 %.

1.3.2 LES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE (TABLEAU VII)

Les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux sont en hausse de 1,9 % sur douze mois. Plus significativement, les engagements hors zone d'émission augmentent également sur la même période (+ 15,6 %). Ces évolutions pèsent sur la position extérieure nette des établissements de crédit locaux (différence entre les avoirs et les engagements). Ainsi, le solde structurellement négatif de cette dernière, qui était de - 48,2 milliards de FCFP au 30 juin 2004, est passé à - 63,1 milliards de FCFP au 30 juin 2005 (+ 30,7 %).

La part des concours financés sur ressources non monétaires diminue. Elle s'établit à 47 % au 30 juin 2005 contre 49,7 % au 30 juin 2004.

Les avoirs hors zone d'émission de l'Institut d'émission représentent 17,3 milliards de FCFP au 30 juin 2005, en augmentation de 2,6 % par rapport au 30 juin 2004.

¹ Cf. page 7, point 1.1.1 - Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

1. L'évolution monétaire et financière

TABLEAU VI
Composantes de la masse monétaire en Nouvelle-Calédonie

	30/06/2004	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
M1								
Circulation fiduciaire	10 678	10 645	11 500	10 540	10 576	- 1,0%	- 8,0%	0,3%
- Billets	9 554	9 504	10 325	9 373	9 399	- 1,6%	- 9,0%	0,3%
- Pièces	1 124	1 141	1 175	1 167	1 177	4,7%	0,2%	0,9%
Dépôts à vue	103 190	104 188	133 908	115 547	123 559	19,7%	- 7,7%	6,9%
- Banques	97 125	97 917	127 843	109 114	116 603	20,1%	- 8,8%	6,9%
- O.P.T.	6 065	6 271	6 065	6 433	6 956	14,7%	14,7%	8,1%
- Trésor public	-	-	-	-	-	-	-	-
Total M1	113 868	114 833	145 408	126 087	134 135	17,8%	- 7,8%	6,4%
M2 - M1	55 843	56 108	58 140	60 360	62 080	11,2%	6,8%	2,8%
Comptes sur livrets	55 212	55 414	57 426	59 647	61 330	11,1%	6,8%	2,8%
Comptes d'épargne-logement	631	694	714	713	750	18,9%	5,0%	5,2%
Total M2	169 711	170 941	203 548	186 447	196 215	15,6%	- 3,6%	5,2%
M3 - M2	70 618	71 897	70 777	77 021	74 469	5,5%	5,2%	- 3,3%
Dépôts à terme	69 691	70 980	69 907	76 162	73 622	5,6%	5,3%	- 3,3%
- Banques	69 691	70 980	69 907	76 162	73 622	5,6%	5,3%	- 3,3%
- O.P.T.	-	-	-	-	-	-	-	-
- Trésor public	-	-	-	-	-	-	-	-
Bons	927	917	870	859	847	- 8,6%	- 2,6%	- 1,4%
Certificats de dépôt	-	-	-	-	-	-	-	-
Total M3	240 329	242 838	274 325	263 468	270 684	12,6%	- 1,3%	2,7%
P1	4 019	4 255	4 601	4 858	5 113	27,2%	11,1%	5,2%
(Epargne contractuelle)								
Plans d'épargne-logement	3 982	4 219	4 566	4 823	5 074	27,4%	11,1%	5,2%
Compte d'épargne à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres comptes d'épargne à régime spécial	37	36	35	35	39	5,4%	11,4%	11,4%

TABLEAU VII
Contreparties de la masse monétaire

	30/06/2004	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	30/06/2005	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Avoirs hors zone d'émission	70 184	69 197	77 874	71 754	71 636	2,1%	- 8,0%	- 0,2%
- Institut d'émission	16 842	16 487	19 007	18 123	17 282	2,6%	- 9,1%	- 4,6%
- Etablissements de crédit locaux (*)	53 342	52 710	58 867	53 631	54 354	1,9%	- 7,7%	1,3%
Créances du Trésor public	9 525	9 842	9 614	10 218	10 835	13,8%	12,7%	6,0%
Concours sur ressources monétaires	160 620	163 799	186 837	181 496	188 213	17,2%	0,7%	3,7%
- Concours de caractère bancaire des EC locaux	319 286	326 157	345 025	348 647	354 846	11,1%	2,8%	1,8%
- Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	158 666	162 358	158 188	167 151	166 633	5,0%	5,3%	- 0,3%
- Excédents des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	30 783	30 663	31 693	32 028	33 292	8,2%	5,0%	3,9%
- Provisions sur créances douteuses	10 539	10 654	10 457	10 501	10 255	- 2,7%	- 1,9%	- 2,3%
- Engagements hors zone d'émission (*)	101 585	106 058	105 129	112 012	117 427	15,6%	11,7%	4,8%
- Epargne contractuelle	4 015	4 256	4 598	4 859	5 110	27,3%	11,1%	5,2%
- Divers	11 744	10 727	6 311	7 751	549	-95,3%	-91,3%	-92,9%
Total M3	240 329	242 838	274 325	263 468	270 684	12,6%	- 1,3%	2,7%

(*) Position extérieure nette du système bancaire local : - 48 243 - 53 348 - 46 262 - 58 381 - 63 073

La position extérieure nette du système bancaire local résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements.

1.4 - L'EQUILIBRE EMPLOIS - RESSOURCES DES EC LOCAUX

1.4.1 LE FINANCEMENT DES CRÉDITS BANCAIRES (TABLEAU VIII)

Les ressources des établissements de crédit sont quasiment entièrement affectées à leur activité de crédit (96,4 %), le solde étant dévolu à la constitution des réserves obligatoires auprès de l'IEOM (3,1 %). L'activité globale des établissements de crédit locaux a progressé de 12,1 % entre le 30 juin 2004 et le 30 juin 2005 et représente un volume de 368,2 milliards de F CFP.

Le système bancaire local se finance sur ressources propres à hauteur de 11,8 %, soit un volume de 43,5 milliards de F CFP au 30 juin 2005. A noter que ces ressources propres sont en progression de 5,4 % par rapport au 30 juin 2004.

Les opérations de réescompte sont en diminution de 10,2 % sur douze mois (*cf. aux « autres activités de l'IEOM », point 3.3 « Le refinancement » page 46*). Avec un encours de 10,1 milliards de FCFP, elles représentent 2,7 % des ressources des établissements de crédit locaux.

Les ressources des établissements de crédit proviennent donc essentiellement des dépôts collectés. Ces derniers minorés des encaisses représentent 251,4 milliards de F CFP à fin juin 2005 (68,3 % des ressources).

TABLEAU VIII

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 juin 2005

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	354 846	96,4%	Dépôts collectés (- encaisses)	251 448	68,3%
Réserves obligatoires	11 258	3,1%	Financement sur ressources propres *	43 547	11,8%
Réserves libres	-	-	Réesc compte	10 089	2,7%
Opérations diverses des EC	2 053	0,6%	(-) position extérieure nette des EC	63 073	17,1%
TOTAL DES EMPLOIS	368 157	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	368 157	100,0%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 décembre 2004

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	345 025	97,0%	Dépôts collectés (- encaisses)	254 778	71,6%
Réserves obligatoires	10 603	3,0%	Financement sur ressources propres *	42 150	11,9%
Réserves libres	-	-	Réesc compte	11 213	3,2%
			(-) position extérieure nette des EC	46 262	13,0%
			Excédent des op. diverses des EC	1 225	0,3%
TOTAL DES EMPLOIS	355 628	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	355 628	100,0%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 juin 2004

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	319 286	97,2%	Dépôts collectés (- encaisses)	221 656	67,5%
Réserves obligatoires	9 029	2,8%	Financement sur ressources propres *	41 322	12,6%
Réserves libres	-	-	Réesc compte	11 235	3,4%
			(-) position extérieure nette des EC	48 243	14,7%
			Excédent des op. diverses des EC	5 859	1,8%
TOTAL DES EMPLOIS	328 315	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	328 315	100,0%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

**1.4.2 L'ÉQUILIBRE EMPLOIS-RESSOURCES EN FONCTION DE LA DURÉE ¹
(TABLEAU IX)**

Les opérations avec la clientèle

Les opérations avec la clientèle sont structurellement déficitaires en terme de solde emplois-ressources. En effet, les ressources clientèle des établissements de crédit calédoniens représentent un montant de 258,5 milliards de F CFP contre un volume d'emplois clientèle de 344,3 milliards de FCFP. Il en résulte donc un déficit des opérations avec la clientèle de 85,8 milliards de F CFP au 30 juin 2005. Ce déficit est supérieur à celui observé à fin juin 2004 (- 81,9 milliards de F CFP).

Parallèlement à ce déficit, un très grand décalage entre les ressources et les emplois clientèle est observé en ce qui concerne les délais d'exigibilité. Les ressources clientèle sont essentiellement des dépôts à moins de trois mois (87 % des ressources clientèle) tandis que les emplois clientèle sont majoritairement des emplois à plus d'un an (71 % des emplois clientèle).

Les opérations interbancaires

Les ressources interbancaires des établissements de crédit locaux représentent un encours de 139,5 milliards de F CFP. Ce sont majoritairement des ressources longues (68 % ont un terme supérieur à douze mois, 31 % ont un terme supérieur à 5 ans). Parallèlement, les emplois sont à très court terme puisque l'encours au jour le jour représente 50 % du total des emplois interbancaires (91,6 milliards de FCFP). Le solde des opérations interbancaires ressort positif à 47,9 milliards de F CFP, en augmentation par rapport à fin juin 2004 (42,5 milliards de F CFP). Ce décalage au niveau des termes est à l'opposé de ce qui est observé pour les opérations avec la clientèle. L'équilibre entre les opérations interbancaires et les opérations avec la clientèle provient de l'excédent des capitaux permanents sur les valeurs immobilisées (43,5 milliards de FCFP au 30 juin 2005 contre 41,3 milliards de F CFP douze mois auparavant).

¹ Cette analyse de l'activité bancaire est faite selon une méthodologie purement comptable fondée sur l'examen des bilans agrégés des établissements de crédit. En conséquence, quelques écarts apparaissent par rapport aux données indiquées précédemment dans le bulletin notamment en ce qui concerne l'activité de crédit des établissements de crédit. L'ensemble de ces écarts générés par différence de méthodologie sont repris dans la ligne « Retraitements ».

TABLEAU IX
Equilibre emplois-ressources en fonction de la durée

30 juin 2005	Total général	Sans terme	JJ	< 1 mois	< 3 mois	< 6 mois	< 12 mois	< 5 ans	> 5 ans
OPERATIONS INTERBANCAIRES									
EMPLOIS									
Caisse (F CFP + Devises)	2 349	2 349	-	-	-	-	-	-	-
Banques centrales et OPT	11 448	-	11 448	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	31 827	-	31 827	-	-	-	-	-	-
Comptes et prêts à terme dont réseau	42 650	-	2 679	11 944	1 643	959	1 862	22 847	716
Val. reçues en pension à terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts à la clientèle financière	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VNI, créances douteuses et créances rattachées	3 277	3 277	-	-	-	-	-	-	-
Total emplois	91 551	5 626	45 954	11 944	1 643	959	1 862	22 847	716
RESSOURCES									
Banques centrales et OPT	190	-	190	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires créditeurs	3 770	-	3 770	-	-	-	-	-	-
Comptes et emprunts à terme dont réseau	123 726	-	594	5 286	2 724	5 808	14 421	51 210	43 683
Val. données en pension à terme	10 089	-	-	10 089	-	-	-	-	-
Emprunts auprès de la clientèle financière	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sommes dues, dettes rattachées	1 733	1 733	-	-	-	-	-	-	-
Total ressources	139 508	1 733	4 554	15 375	2 724	5 808	14 421	51 210	43 683
RESSOURCES - EMPLOIS									
Cumul	47 957	- 3 893	- 41 400	3 431	1 081	4 849	12 559	28 363	42 967
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE									
EMPLOIS									
Comptes ordinaires débiteurs	26 548	-	26 548	-	-	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à la clientèle	290 077	-	3	8 539	10 497	13 144	29 571	129 374	98 949
VNI, créances douteuses et créances rattachées	7 133	7 133	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés à terme	597	-	-	-	-	-	-	-	597
Crédit-bail et opérations assimilées	19 330	66	-	502	954	1 626	2 153	14 004	25
Location simple	664	-	-	55	28	50	101	430	-
Total emplois	344 349	7 199	26 551	9 096	11 479	14 820	31 825	143 808	99 571
RESSOURCES									
Comptes ordinaires créditeurs	117 165	171	116 994	-	-	-	-	-	-
Valeurs données en pension	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes sur livrets et divers	62 544	-	58 537	69	-	6	7	3 718	207
Comptes créditeurs à termes	73 622	-	-	31 249	18 873	12 297	4 569	6 118	516
Bons de caisse et bons d'épargne	847	-	1	245	232	141	146	82	-
Titres de créances négociables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sommes dues, dettes rattachées	4 368	4 368	-	-	-	-	-	-	-
Total ressources	258 546	4 539	175 532	31 563	19 105	12 444	4 722	9 918	723
RESSOURCES - EMPLOIS									
Cumul	- 85 803	- 2 660	148 981	22 467	7 626	- 2 376	- 27 103	-133 890	- 98 848
Retraitements	5 701								
Excédent cap.perm.sur Val. Imm.	43 547								

II. Rappel des taux

1. Les taux administrés

2. Les taux de marché

3. Les taux de l'usure

4. Les enquêtes de l'IEOM sur le coût du crédit

2. Rappel des taux

2.1 - TAUX ADMINISTRÉS

2.1.1 TAUX D'INTÉRÊT LÉGAL

Année 1997	Année 1998	Année 1999	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Année 2005
3,87 %	3,36 %	3,47 %	2,74 %	4,26 %	4,26 %	3,29 %	2,27 %	2,05 %

2.1.2 TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT

<i>Taux de refinancement</i>	4 ^{ème} Trim. 2004	1 ^{er} Trim. 2005	2 ^{ème} Trim. 2005	3 ^{ème} Trim. 2005
Taux de la facilité de dépôt	1,00 % (1)	1,00 %	1,00 %	1,00 %
Taux de l'escompte de chèque	3,00 % (1)	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Taux de la facilité de prêt marginal	3,00 % (1)	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Taux de réescompte des crédits aux entreprises	1,50 % (2)	1,50 %	1,50 %	1,50 %
Taux de réescompte des PBL	3,00 % (3)	3,00 %	3,00 %	3,00 %

<i>Taux plafonds</i>	3 ^{ème} Trim. 2004	4 ^{ème} Trim. 2004	1 ^{er} Trim. 2005	2 ^{ème} Trim. 2005
Prêts réescomptés aux entreprises	4,50 % (2)	4,50 %	4,50 %	4,50 %
Prêts bancaires au logement (PBL)	6,40 %-6,85 % (4)	6,40 %-6,85 %	5,95 %-6,40 % (5)	5,95 %-6,40 % (6)

(1) à compter du 10/06/2003

(3) à compter du 01/08/1996

(5) à compter du 01/04/2005 (Taux SGFGAS)

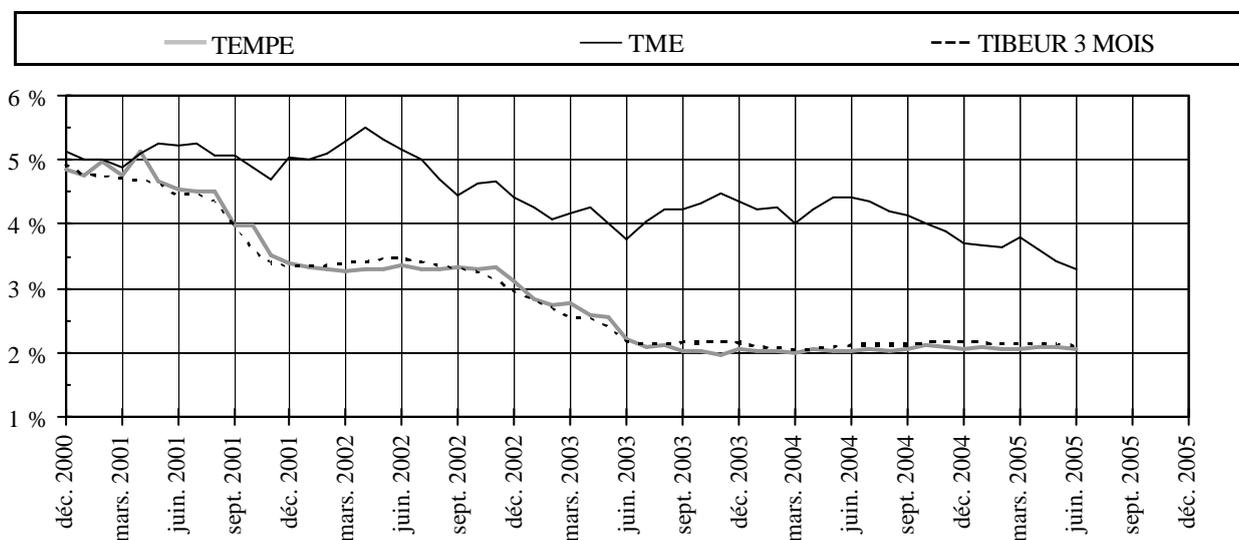
(2) à compter du 01/01/2004

(4) à compter du 01/12/2004 (Taux SGFGAS)

(6) à compter du (taux SGFGAS)

2.2 - TAUX DU MARCHÉ

2.2.1 TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE ET DU MARCHÉ OBLIGATAIRE (MOYENNE MENSUELLE)



TEMPE : Taux Moyen Pondéré en Euro ou EONIA (Euro Overnight Index Average)

TME : Taux Moyen des Emprunts d'État à long terme (source : CDC)

TIBEUR : Taux Interbancaire Offert en Euro ou EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate)

2.2.2 TAUX DE BASE BANCAIRE

	Juill. 2001	Oct. 2001	Jan. 2002	Avr. 2003	Avr. 2004	Juill. 2004	Jan. 2005	Avr. 2005
France Métropolitaine (taux de base bancaire)	7,10%	6,60%	6,60%	6,60%	6,60%	6,60%	6,60%	6,60%
Nouvelle-Calédonie (taux de référence moyen pondéré)	8,22%	8,22%	8,21%	8,20%	8,18%	8,19%	8,20%	8,19%
Ecart (en points)	1,12	1,62	1,61	1,60	1,58	1,59	1,60	1,59

2.3 - TAUX DE L'USURE

2.3.1 CRÉDITS AUX PARTICULIERS

Seuils de l'usure	4 ^{ème} Trim. 2004	1 ^{er} Trim. 2005	2 ^{ème} Trim. 2005	3 ^{ème} Trim. 2005
Prêts immobiliers				
- Prêts à taux fixe	6,56 %	6,63 %	6,29 %	6,03 %
- Prêts à taux variable	5,85 %	5,84 %	5,69 %	5,53 %
- Prêts à taux relais	6,68 %	6,56 %	6,20 %	5,92 %
Autres prêts (1)				
- Prêts d'un montant < ou = à 181.920 F CFP	20,13 %	19,45 %	19,60 %	19,87 %
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 181.920 F CFP	16,21 %	16,33 %	16,53 %	16,77 %
- Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 181.920 F CFP	9,12 %	8,85 %	8,87 %	8,29 %

(1) Le décret n°2002-927 du 10 décembre 2002 a défini une nouvelle méthode pour le calcul du taux effectif global applicable aux crédits à la consommation. Cette évolution a été prise en compte à partir du 4^{ème} trimestre 2002 pour les calculs des seuils de l'usure.

2.3.2 CRÉDITS AUX ENTREPRISES

Seuils de l'usure	4 ^{ème} Trim. 2004	1 ^{er} Trim. 2005	2 ^{ème} Trim. 2005	3 ^{ème} Trim. 2005
- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,55 %	8,47 %	8,53 %	8,95 %
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	6,08 %	6,01 %	5,79 %	5,67 %
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	6,47 %	6,65 %	6,43 %	6,31 %
- Découverts en compte (2)	11,27 %	11,71 %	11,55 %	11,72 %
- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans	8,20 %	7,88 %	7,67 %	7,81 %

(2) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

2.4 - ENQUÊTES DE L'IEOM SUR LE COÛT DU CRÉDIT

2.4.1 LE COÛT DU CRÉDIT AUX PARTICULIERS

L'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux particuliers est effective en Nouvelle-Calédonie depuis le début de l'année 2002. Le dispositif de recensement s'est progressivement étendu à l'ensemble des établissements de crédit de la place¹. La dernière enquête a été réalisée aux mois de janvier et février 2005 et a porté sur 8 876 crédits aux particuliers, pour un montant total de 16,1 milliards de F CFP.

Le taux moyen des prêts immobiliers ressort stable à 5,13 % (+ 0,05 point par rapport au taux moyen observé lors de l'enquête précédente). Les prêts immobiliers sont quasi-exclusivement accordés à taux fixes et représentent, en volume, près des deux tiers des autorisations recensées.

Le taux moyen des découverts ressort également stable à 11,34 % (+ 0,02 point par rapport à l'enquête juillet/août 2004). L'octroi de découverts représente, en nombre de crédits distribués, plus de la moitié de l'activité de crédit des établissements de la place avec les particuliers.

2.4.2 LE COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

Au cours des mois de janvier et février 2005, l'ensemble des cinq banques FBF de la place a distribué 4 637 crédits aux entreprises pour un montant total de 18,7 milliards de F CFP. Le montant moyen des crédits aux entreprises ressort à 4 millions de F CFP, en diminution par rapport à l'enquête de juillet/août 2004 où il s'établissait à 5,6 millions de F CFP.

Cette dernière enquête révèle une légère réduction du coût du crédit par rapport à l'enquête précédente :

- l'inclinaison à la baisse du taux d'intérêt moyen pondéré de l'ensemble des crédits à court terme est toutefois le résultat d'évolutions contrastées. Ainsi, le taux moyen appliqué aux opérations de découverts s'est contracté de 0,33 point passant de 6,03 % à 5,70 %. L'escompte est une opération fréquemment utilisée en Nouvelle-Calédonie représentant en moyenne, plus de la moitié des opérations de crédits à court terme. Les opérations d'escompte sont, de façon générale, majoritairement effectuées pour un montant inférieur à 2 millions de F CFP. Le taux moyen pondéré des opérations d'escompte ressort à 6,22 % contre 5,95 % précédemment. Les autres crédits à court terme enregistrent pour leur part une quasi-stabilité (- 0,1 point) de leur taux moyen à 5,73 %. Leur part demeure marginale dans les déclarations des établissements de crédit de la place, tant en terme de nombre de crédits qu'en terme de montant.

- la moyenne pratiquée pour les crédits à moyen et long terme ressort en diminution de 0,15 point à 4,78 %.

¹ Banques FBF et Sociétés financières (sauf le CAM du fait de la nature de son activité).

Evolution des taux moyens du crédit aux particuliers

Taux moyen constaté (1)	janvier 2004	juillet 2004	janvier 2005	Variations en points	
				sur 12 mois	sur 6 mois
Prêts immobiliers.....	5,38%	5,08%	5,13%	-0,25 pt	0,05 pt
Prêts personnels < 181 920 F CFP.....	13,07%	12,65%	9,65%	-3,43 pts	-3,00 pts
Découverts.....	12,08%	11,32%	11,34%	-0,73 pt	0,02 pt
Prêts personnels > 181 920 F CFP.....	7,32%	6,71%	6,90%	-0,42 pt	0,19 pt
Taux moyen global.....	9,98%	9,46%	9,62%	-0,37 pt	0,15 pt

(1) sur la base de moyennes arithmétiques simples

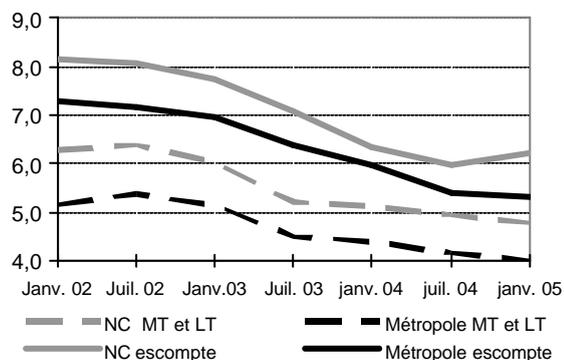
Evolution du coût du crédit net aux entreprises

en %

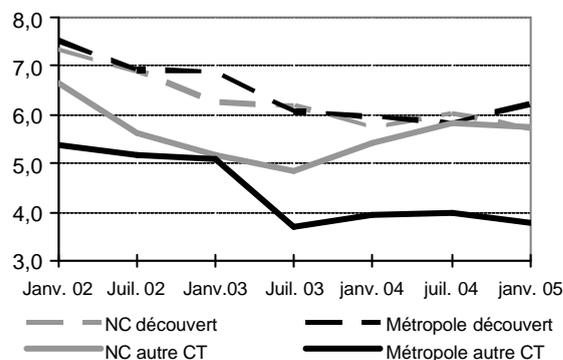
Taux pondérés constatés	Janvier 2002	Juillet 2002	Janvier 2003	Juillet 2003	Janvier 2004	Juillet 2004	Janvier 2005
NC escompte	8,16	8,04	7,72	7,07	6,33	5,95	6,22
NC découvert	7,33	6,91	6,25	6,18	5,74	6,03	5,70
NC autres court terme	6,64	5,62	5,16	4,83	5,41	5,83	5,73
Ens. court terme	7,74	7,38	6,85	6,42	5,90	5,98	5,92
NC MT et LT	6,28	6,38	6,01	5,21	5,12	4,93	4,78
déclarations (nb)	931	1 196	1 166	995	1 677	2 333	4 637
Métropole escompte	7,28	7,16	6,95	6,36	5,98	5,41	5,31
Métropole découvert	7,52	6,92	6,88	6,06	5,96	5,83	6,23
Métropole autres CT	5,38	5,17	5,07	3,7	3,96	3,97	3,79
Métropole MT et LT	5,15	5,37	5,15	4,49	4,39	4,15	4,00

Pour chaque catégorie de crédit, les taux retenus pour la Métropole sont ceux de la tranche des crédits correspondant au montant moyen observé sur la place lors des deux dernières enquêtes

Coût des crédits à moyen et long terme aux entreprises (en %)



Coût du découvert aux entreprises (en %)



III. Les autres activités de l'IEOM

- 1. L'émission de la monnaie fiduciaire*
- 2. Les systèmes d'échange de valeurs*
- 3. Le refinancement*
- 4. La gestion des fichiers réglementaires*

3.1 - L'EMISSION DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE

Banque centrale de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française, l'Institut d'émission d'outre-mer dispose du privilège de l'émission monétaire depuis le 1er avril 1967. Il émet ses propres billets et pièces, libellés en franc CFP (F CFP), monnaie ayant cours légal. La parité du franc CFP exprimée en euro est fixée à 8,38 euros pour 1000 francs CFP depuis le 1er janvier 1999.

L'Institut d'émission d'outre-mer met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10 000 F CFP, 5 000 F CFP, 1 000 F CFP et 500 F CFP et des pièces d'une valeur faciale de 100 F CFP, 50 F CFP, 20 F CFP, 10 F CFP, 5 F CFP, 2 F CFP et 1 F CFP.

3.1.1 L'émission de billets en F CFP

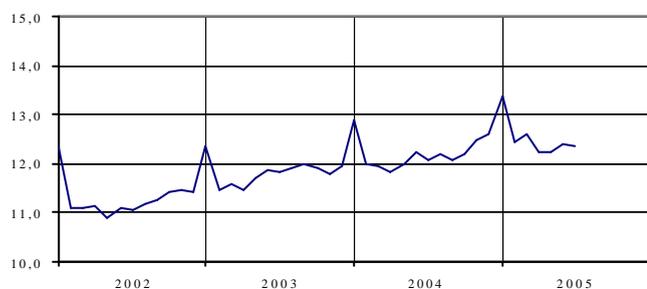
A fin juin 2005, l'émission nette de billets en F CFP s'élève à 3,5 millions de billets pour une valeur totale de 12,4 milliards de FCFP, toutes coupures confondues, soit une hausse respective de 3,9 % et de 2,4 % par rapport à la même date l'année précédente.

Les principales évolutions par rapport à fin juin 2004 en nombre d'unités émises concernent les billets de 500 F CFP qui progressent de 7,5 % et les billets de 5 000 F CFP qui augmentent de 3,6 %.

Les coupures de 5 000 F CFP et de 1 000 F CFP sont les plus utilisées ; les billets de 5 000 F CFP représentent ainsi 30,5 % du total des billets émis, devant ceux de 1 000 F CFP qui représentent 28,9 % du total.

Emissions mensuelles nettes de billets en valeur

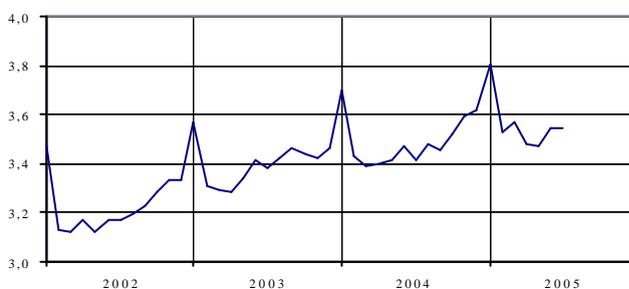
(en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Emissions mensuelles nettes de billets en unités

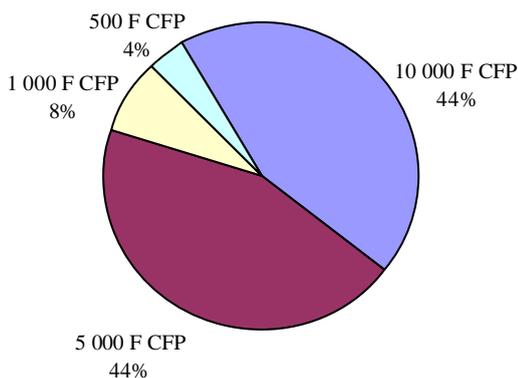
(en millions d'unités)



Source : IEOM

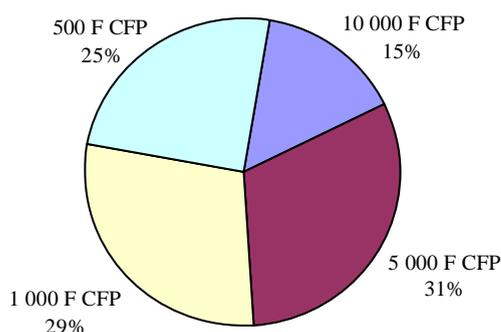
Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette de billets CFP pour le mois de juin 2005

Répartition en valeur



Source : IEOM

Répartition par quantité



Source : IEOM

3.1.2 L'émission de pièces en F CFP

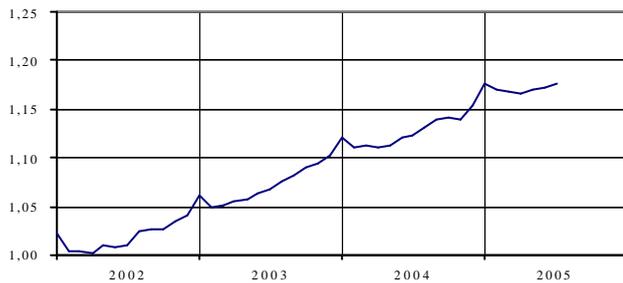
Pour le mois de juin 2005, l'émission nette du nombre de pièces en F CFP s'affiche en hausse de 5,0 % par rapport à la même période l'année dernière à 91,4 millions de pièces pour un montant total en hausse de 4,7 % à 1,2 milliard de F CFP.

Les principales évolutions par rapport au mois de juin 2004 en nombre de monnaies émises concernent les pièces de 2 F CFP qui progressent de 6,2 % et les pièces de 5 F CFP qui augmentent de 5,6 %.

Les « petites pièces » (1F CFP, 2 F CFP, 5 F CFP) représentent 71,2 % du nombre de pièces émises à fin juin, mais seulement 11,4 % en valeur.

Emissions nettes de pièces en valeur

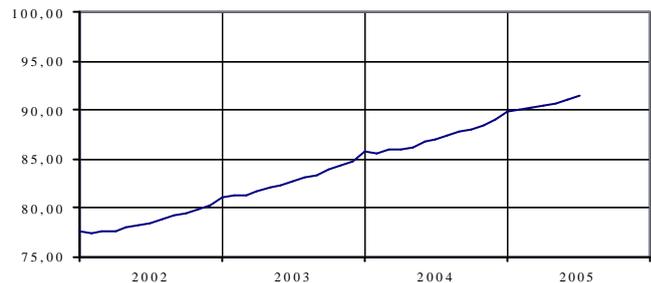
(en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Emissions nettes de pièces en unités

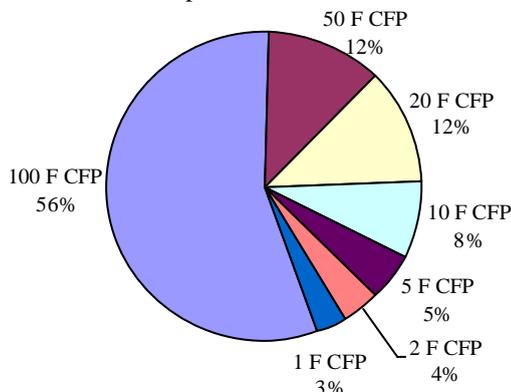
(en millions d'unités)



Source : IEOM

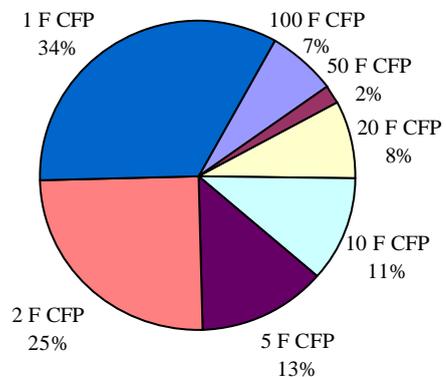
Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette cumulée de pièces CFP à fin juin 2005

Répartition en valeur



Source : IEOM

Répartition par quantité



Source : IEOM

3.2 - LES SYSTEMES D'ÉCHANGE DE VALEURS

La **chambre de compensation** de Nouvelle-Calédonie, gérée par l'Institut d'émission d'outre-mer, assure le règlement des échanges interbancaires de valeurs (chèques, virements, effets de commerce...). Le solde résultant de la compensation quotidienne est inscrit au compte de chaque participant tenu par l'IEOM.

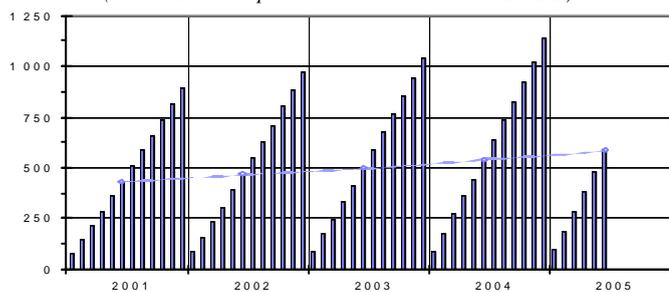
L'Institut d'émission d'outre-mer et les établissements bancaires et assimilés de Nouvelle-Calédonie ont engagé un processus de modernisation du **système interbancaire d'échange** (SIE) de la place. Ce processus a débouché le lundi 30 mai 2005 sur l'ouverture officielle du nouveau SIE de Nouvelle-Calédonie qui met en œuvre l'échange dématérialisé des valeurs. Pour l'instant, le nouveau SIE de Nouvelle-Calédonie traite les chèques, les virements, les prélèvements et le TIP. Les autres valeurs, notamment les effets, continuent à s'échanger dans le cadre de la chambre manuelle de compensation jusqu'à l'évolution prochaine du dispositif.

Au cours du premier semestre de l'année 2005, l'ensemble des **valeurs compensées** en Nouvelle-Calédonie a représenté **8,2 millions d'opérations** (chèques, effets et virements) pour un montant total de **584,1 milliards de F CFP**. Comparé au volume des opérations effectuées au cours du premier semestre 2004 (8,1 millions d'opérations), l'activité de la chambre de compensation a augmenté de 1,9 %. En valeur, le montant total des transactions traitées a progressé de 7,6 % par rapport à la même époque l'année précédente (542,7 milliards de F CFP).

Dans le détail, le volume de chèques traités diminue légèrement (- 0,8 %) pour un montant global compensé en progression (+ 4,4 %). Les effets, avis de prélèvement et titres interbancaires progressent pour leur part de 14,5 % en volume pour un montant d'opérations traitées en hausse de 9 %. Les virements progressent de 4,4 % en nombre et de 11,3 % en montant. Pour le premier semestre de l'année, les virements représentent ainsi 1,5 million d'opérations pour un volume total de 253,3 milliards de F CFP.

Compensation des échanges de valeurs

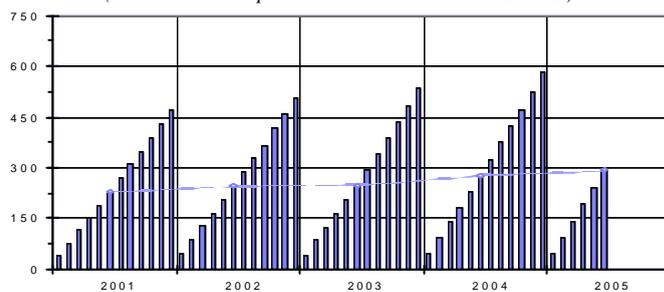
(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Compensation des chèques

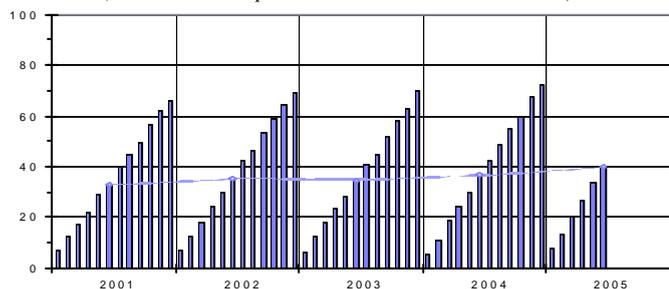
(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Compensation des effets, avis de prélèvement et titres interbancaires de paiements

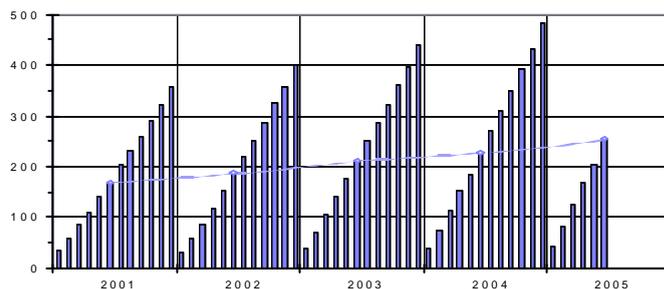
(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Compensation des virements

(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

3.3 - LE REFINANCEMENT

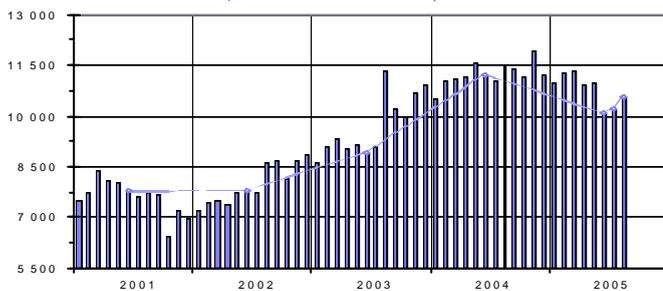
L'IEOM assure le **refinancement des crédits** à court terme (< 1 an) destinés à couvrir les besoins de trésorerie des entreprises et celui des crédits à moyen terme permettant l'acquisition d'outils de production. Le dispositif de réescompte est accessible aux entreprises connues de l'IEOM dont la situation financière est saine et équilibrée. L'Institut d'émission assure également le refinancement des particuliers pour les crédits destinés aux économies d'énergie et les prêts bancaires au logement (dans la limite de certaines conditions – prix maximum du m²...).

Le nombre **d'entreprises bénéficiant d'une cotation valide** par l'Institut d'émission d'outre-mer en Nouvelle-Calédonie s'établissait à **8 491** au 30 juin 2005. Sur ce total, 31,9 % (**2 710 entreprises**) étaient, compte tenu de leur secteur d'activité et de leur cotation, **éligibles aux différents modes d'intervention** de l'IEOM. Au 30 juin 2004, 7 602 entreprises étaient cotées par l'Institut d'émission, dont 2 546 étaient éligibles au refinancement (33,5 % des entreprises cotées).

Au 30 juin **2005**, les **crédits mobilisés** auprès de l'IEOM s'élevaient à **10,1 milliards de F CFP** contre **11,2 milliards de F CFP à fin juin 2004**, soit une contraction de 10,2 % du montant des crédits mobilisés. Cette évolution s'explique par la quasi-extinction de l'encours aux particuliers. En effet, depuis plusieurs mois, les conditions de mobilisation en faveur des particuliers sont devenues moins avantageuses du fait de la baisse des taux sur le marché. Les crédits aux entreprises ressortent, pour leur part, stables en douze mois à 10,1 milliards de F CFP.

Mobilisation des crédits

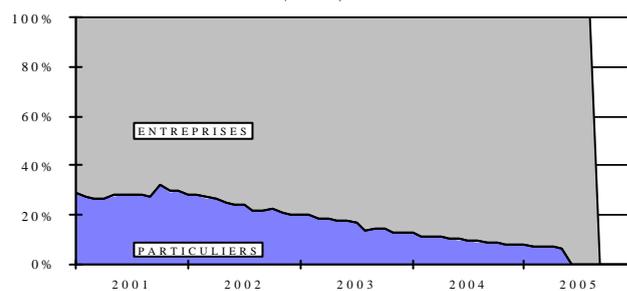
Montant global du portefeuille en fin de mois
(en millions de F CFP)



Source : IEOM

Mobilisation des crédits

Répartition du portefeuille en fin de mois par agent économique
(en %)



Source : IEOM

3.4 - LA GESTION DES FICHIERS REGLEMENTAIRES

3.4.1 LE FICHIER CENTRAL DES CHÈQUES (FCC)

Le Fichier Central des Chèques recense toutes les personnes frappées d'une interdiction d'émettre des chèques, que cette interdiction soit bancaire ou judiciaire, ainsi que les personnes ayant fait un usage abusif de leur carte bancaire. Les premiers sont fichés jusqu'à la régularisation de leur situation et, à défaut, pendant cinq ans. Les seconds sont fichés pendant deux ans, même s'ils ont entre-temps régularisé leur situation.

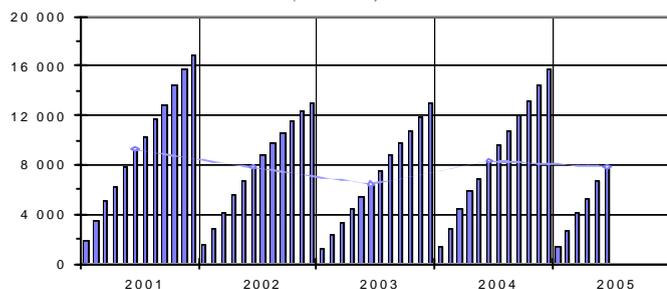
Le Fichier Central des Chèques a enregistré 7 863 incidents de paiement sur chèques pour le premier semestre de l'année, ce qui correspond à une baisse de 5,7 % du nombre d'incidents constaté par rapport au six premiers mois de l'année précédente (8 340 incidents). Compte tenu du volume sensiblement égal du nombre de chèques compensés au cours des premiers semestres 2004 et 2005, le taux de risque sur paiement par chèque s'établit à 1,38 pour mille à fin juin 2005, en diminution par rapport à celui constaté à fin juin 2004 (1,45 ‰).

Au 30 juin 2005, le territoire comptait 4 750 personnes physiques en interdit bancaire, soit sensiblement le même nombre de personnes qu'au 30 juin 2004 (4 743 personnes interdites bancaires).

Au cours du premier semestre 2005, 531 cartes bancaires ont été retirées contre 686 lors du premier semestre de l'année précédente. Le nombre de retraits de cartes bancaires recule ainsi de 22,6 % en douze mois. Parallèlement, le taux de retrait sur cartes bancaires (cumul infra-annuel du nombre de retraits de cartes bancaires rapporté au nombre de porteurs à chaque fin de trimestre) s'établit à 0,76 %, soit un taux sensiblement inférieur à celui de juin 2004 (1,11 %).

Incidents de paiement sur chèques

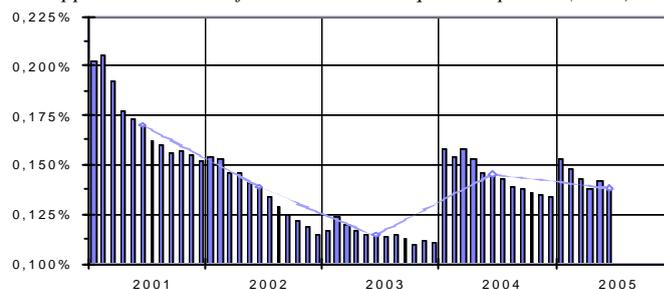
Cumul infra-annuel du nombre d'incidents
(en unité)



Source : IEOM

Taux de risque sur paiement sur chèques

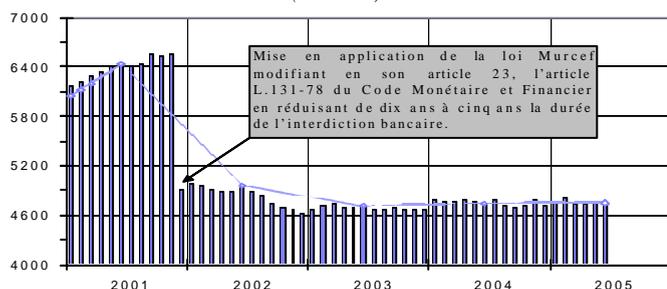
Cumul infra-annuel du nombre d'incidents
rapporté au cumul infra-annuel des chèques compensés (en %)



Source : IEOM

Personnes physiques interdites bancaires

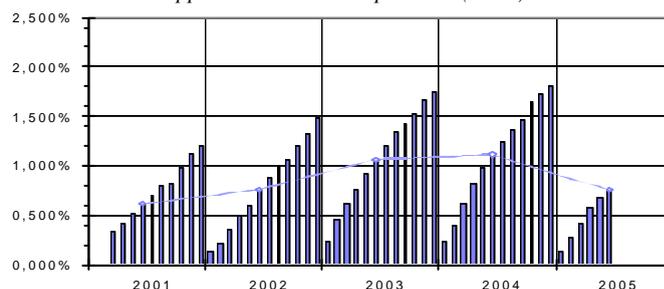
Stock fin de mois
(en unité)



Source : IEOM

Taux de retraits sur cartes bancaires

Cumul infra-annuel du nombre de retraits de cartes bancaires
rapporté au nombre de porteurs (en %)



Source : IEOM

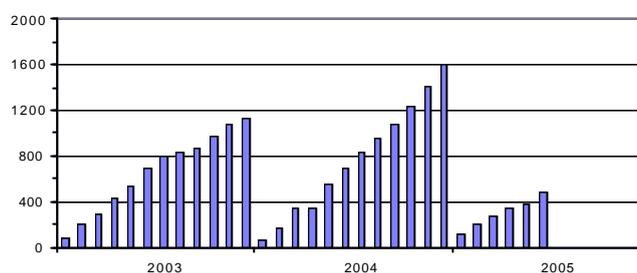
3.4.2 LE FICHIER DES INCIDENTS DE PAIEMENT SUR EFFETS (FIPE)

Le Fichier des Incidents de Paiement sur Effets, qui centralise les incidents de paiement concernant les instruments autres que le chèque, a enregistré 476 incidents au cours du premier semestre 2005. Au 30 juin de l'année dernière, le FIPE comptabilisait 703 incidents. Le Fichier des Incidents de Paiement sur Effets enregistre ainsi une baisse de 32,3 % des incidents par rapport à la même période l'année précédente.

Incidents de paiement sur effets

Cumul annuel du nombre d'incidents

(en unité)

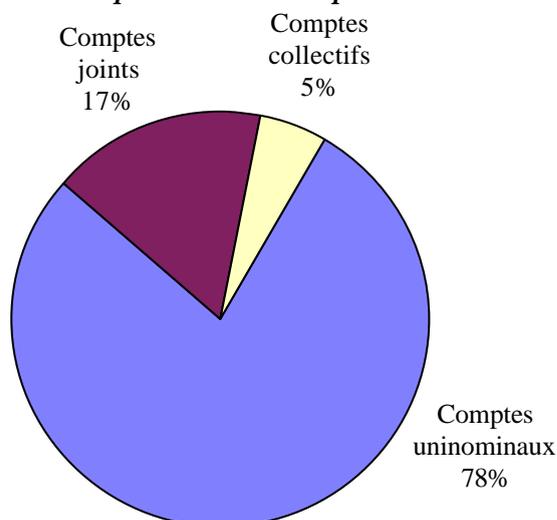


Source : IEOM

3.4.3 LE FICHIER DES COMPTES D'OUTRE-MER (FICOM)

Le Fichier des Comptes bancaires d'Outre-Mer, qui recense les comptes tirés de chèques, comptabilise 196 576 comptes ouverts à fin juin 2005.

Répartition des comptes



Source : IEOM

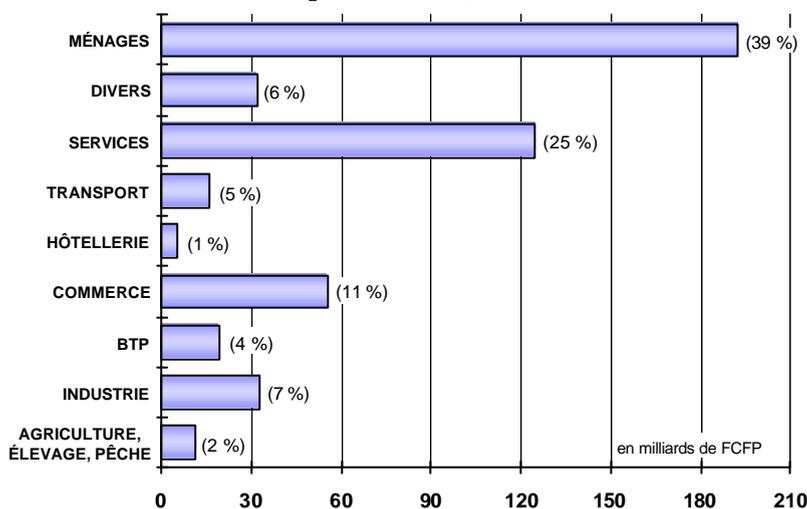
3.4.4 LE SERVICE CENTRAL DES RISQUES (SCR)

Le montant des encours bancaires¹ et sociaux déclarés selon les nouvelles normes déclaratives « SCR2 » auprès de l'agence IEOM de Nouméa au titre de la centralisation des risques du mois de juin 2005 s'établit à 495,5 milliards de F CFP.

L'encours bancaire² représente 489,6 milliards de F CFP dont 39 % en faveur des particuliers (192,8 milliards de FCFP). L'encours des crédits accordés aux professionnels concerne principalement le secteur des services (25 % du total des octrois) et le commerce (11 % de l'encours bancaire). Les banques FBF de la place détiennent 83 % de l'encours bancaire tandis que les établissements situés hors de la zone d'émission en représentent 12 %.

Les arriérés CAFAT atteignent 5,9 milliards de FCFP et concernent 1 060 entreprises. Ces dernières relèvent essentiellement des secteurs du BTP (32 %), des services (17 %) et du commerce (16 %).

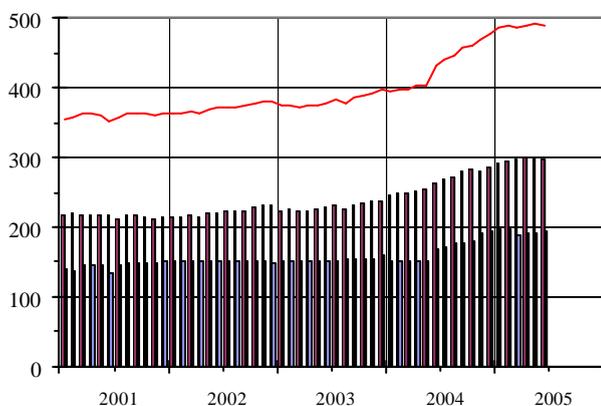
Répartition de l'encours du SCR par secteur (hors arriérés CAFAT) au 30 juin 2005



Source : IEOM

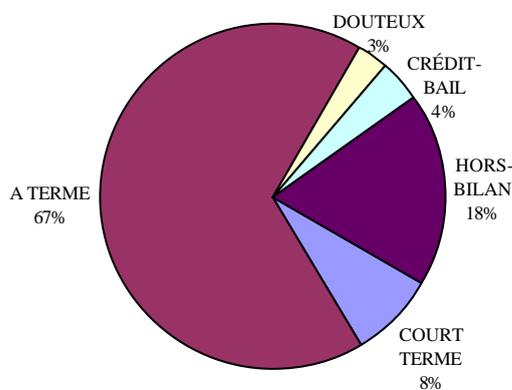
Encours du SCR (hors arriérés CAFAT)

! Ménages / Autres agents financiers ? Total
(Encours fin de mois en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Répartition de l'encours du SCR (hors arriérés CAFAT) au 30 juin 2005



Source : IEOM

¹ Le périmètre de déclaration au SCR diffère de celui des concours pour sa partie concernant les établissements de crédits situés hors de la zone d'émission

² y compris de hors bilan



Annexe

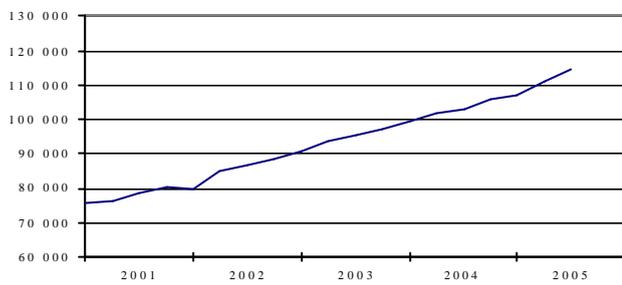
Les principaux chiffres de la monétique

LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA MONÉTIQUE

STATISTIQUES MONÉTIQUES *juin 2005*

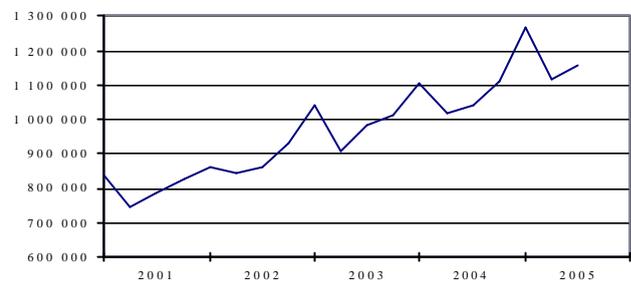
	juin	juin	Variations		1er Semestre	1er Semestre	Variations	
	2004	2005	Montant	%	2004	2005	Montant	%
	(1)	(2)	(2)-(1)	(2)/(1)	(3)	(4)	(4)-(3)	(4)/(3)
Nombre de porteurs.....	102 860	114 696	11 836	11,5	102 860	114 696	11 836	11,5
• Cartes bleue.....	61 103	70 102	8 999	14,7	61 103	70 102	8 999	14,7
• Cartes Jade	22 160	23 258	1 098	5,0	22 160	23 258	1 098	5,0
• Cartes privatives.....	19 597	21 336	1 739	8,9	19 597	21 336	1 739	8,9
Nombre de terminaux.....	2 120	2 177	57	2,7	2 120	2 177	57	2,7
• Terminal de paiement électronique.....	1 937	2 022	85	4,4	1 937	2 022	85	4,4
• Terminal de paiement mécanique.....	183	155	-28	-15,3	183	155	-28	-15,3
Automates bancaires (DAB, GAB, DIB ...)	99	102	3	3,0	99	102	3	3,0
Terminal de paiement électronique								
• Nombre de transactions.....	1 035 379	1 154 488	119 109	11,5	2 047 225	2 265 196	217 971	10,6
• Montant (milliers de XPF).....	9 133 243	10 071 307	938 064	10,3	18 025 488	19 855 865	1 830 377	10,2
• Moyenne par transaction (en XPF).....	8 821	8 724	-97	-1,1	8 805	8 766	-39	-0,4
Terminal de paiement mécanique								
• Nombre de transactions.....	4 247	4 230	-17	-0,4	13 069	9 528	-3 541	-27,1
• Montant (milliers de XPF).....	107 359	115 961	8 602	8,0	272 423	240 144	-32 279	-11,8
• Moyenne par transaction (en XPF).....	25 279	27 414	2 135	8,4	20 845	25 204	4 359	20,9
Automates bancaires (DAB, GAB, DIB ...)								
• Nombre de retraits.....	798 341	879 794	81 453	10,2	1 555 076	1 699 098	144 022	9,3
• Montant (milliers de XPF).....	6 927 213	7 926 670	999 457	14,4	13 560 940	15 239 920	1 678 980	12,4
• Moyenne par retrait (en XPF).....	8 677	9 010	333	3,8	8 720	8 969	249	2,9

Nombre de porteurs
(en unité)



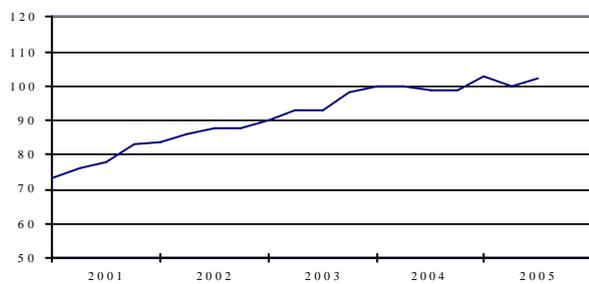
Source : Etablissements de crédit

Nombre de transactions sur terminaux de paiement
(en unité)



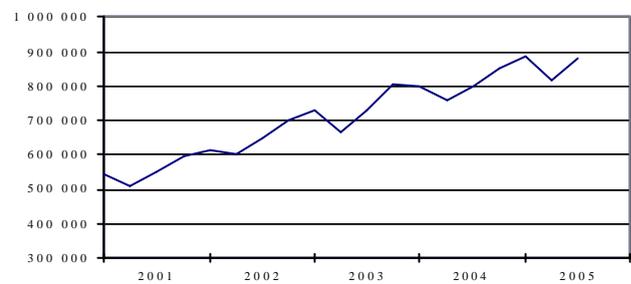
Source : Etablissements de crédit

Nombre d'automates bancaires (DAB, GAB, DIB...)
(en unité)



Source : Etablissements de crédit

Nombre de retraits sur automates bancaires
(en unité)



Source : Etablissements de crédit

Directeur de la publication : T. CORNAILLE
Responsable de la rédaction : E. BAULARD
Editeur et imprimeur : IEOM
Achevé d'imprimer le 09 septembre 2005
Dépôt légal : 2005 n° ISSN 0296-3108

INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

AGENCE DE NOUVELLE-CALEDONIE
19, Rue de la République - BP 1758 - 98845 Nouméa Cedex
Téléphone : (687)275822 - Télécopie : (687)276553
e-mail : agence@ieom.nc